

# Dossier administratif

Ferme éolienne de Plaine Argenson SAS

Département des Deux-Sèvres (79)

Commune de Plaine d'Argenson



## VOLKSWIND

Volkswind France SAS  
SAS au capital de 250 000€  
R.C.S PARIS 439 906 934

Centre Régional de Limoges  
Aéroport de Limoges Bellegarde  
87100 LIMOGES  
05 55 48 38 97

## Historique des versions

Date de la version	Etabli par	Relu par :	Commentaire :	Nature des modifications :
11/10/2022	Benjamin GRANGE	Estelle MARCHAND	Dépôt initial	/

## Table des matières

<b>1.</b>	<b>Avant propos.....</b>	<b>4</b>
<b>1.</b>	<b>Plan des aménagements.....</b>	<b>5</b>
<b>2.</b>	<b>Implantation cadastrale des aménagements .....</b>	<b>6</b>
<b>3.</b>	<b>Justificatifs de maîtrise foncière .....</b>	<b>10</b>
3.1.	Parcelle 097 ZC 71 – Commune de Beauvoir sur Niort.....	10
3.2.	Parcelles 00 ZA 57, 00 ZA 73, 00 ZA 75 et 00 ZA 76 – Commune de Plaine d’Argenson.....	13
3.3.	Parcelles 00 ZA 46, 00 ZA 47 et 00 ZA 74 – Commune de Plaine d’Argenson.....	17
3.4.	Parcelles 00 ZA 17 et 00 ZA 72 – Commune de Plaine d’Argenson .....	20
3.5.	Parcelle 00 ZA 58 – Commune de Plaine d’Argenson.....	23
3.6.	Parcelle 00 ZA 13 – Commune de Plaine d’Argenson.....	27
3.7.	Parcelle 00 ZA 14 – Commune de Plaine d’Argenson.....	31
3.8.	Parcelle ZB 33 – Commune de Plaine d’Argenson .....	34
<b>4.</b>	<b>Avis de démantèlement des propriétaires.....</b>	<b>37</b>
4.1.	Parcelle 097 ZC71 – Commune de Beauvoir sur Niort.....	42
4.2.	Parcelles 00 ZA 57, 00 ZA 73, 00 ZA 75 et 00 ZA 76 – Commune de Plaine d’Argenson.....	43
4.3.	Parcelles 00 ZA 46, 00 ZA 47 et 00 ZA 74 – Commune de Plaine d’Argenson.....	44
4.4.	Parcelles 00 ZA 17 et 00 ZA 72 – Commune de Plaine d’Argenson .....	45
4.5.	Parcelle 00 ZA 58 – Commune de Plaine d’Argenson.....	46
4.6.	Parcelle 00 ZA 13 – Commune de Plaine d’Argenson.....	47
4.7.	Parcelle 00 ZA 14 – Commune de Plaine d’Argenson.....	48
4.8.	Parcelle ZB 33 – Commune de Plaine d’Argenson .....	49
<b>5.</b>	<b>Avis de démantèlement - Agglomération du Niortais (Niort Agglo).....</b>	<b>50</b>
<b>6.</b>	<b>Situation au répertoire SIRENE .....</b>	<b>56</b>
<b>7.</b>	<b>Immatriculation principale au registre du commerce et des sociétés .....</b>	<b>57</b>
<b>8.</b>	<b>Contrat de cession.....</b>	<b>58</b>
<b>9.</b>	<b>Justificatifs d’envois du Résumé non Technique .....</b>	<b>61</b>

## 1. Avant propos

Conformément à l'alinéa 3 de l'Article R181-13 du code de l'environnement, la demande d'autorisation environnementale doit comprendre un « document attestant que le pétitionnaire est le propriétaire du terrain ou qu'il dispose du droit d'y réaliser son projet ou qu'une procédure est en cours ayant pour effet de lui conférer ce droit ».

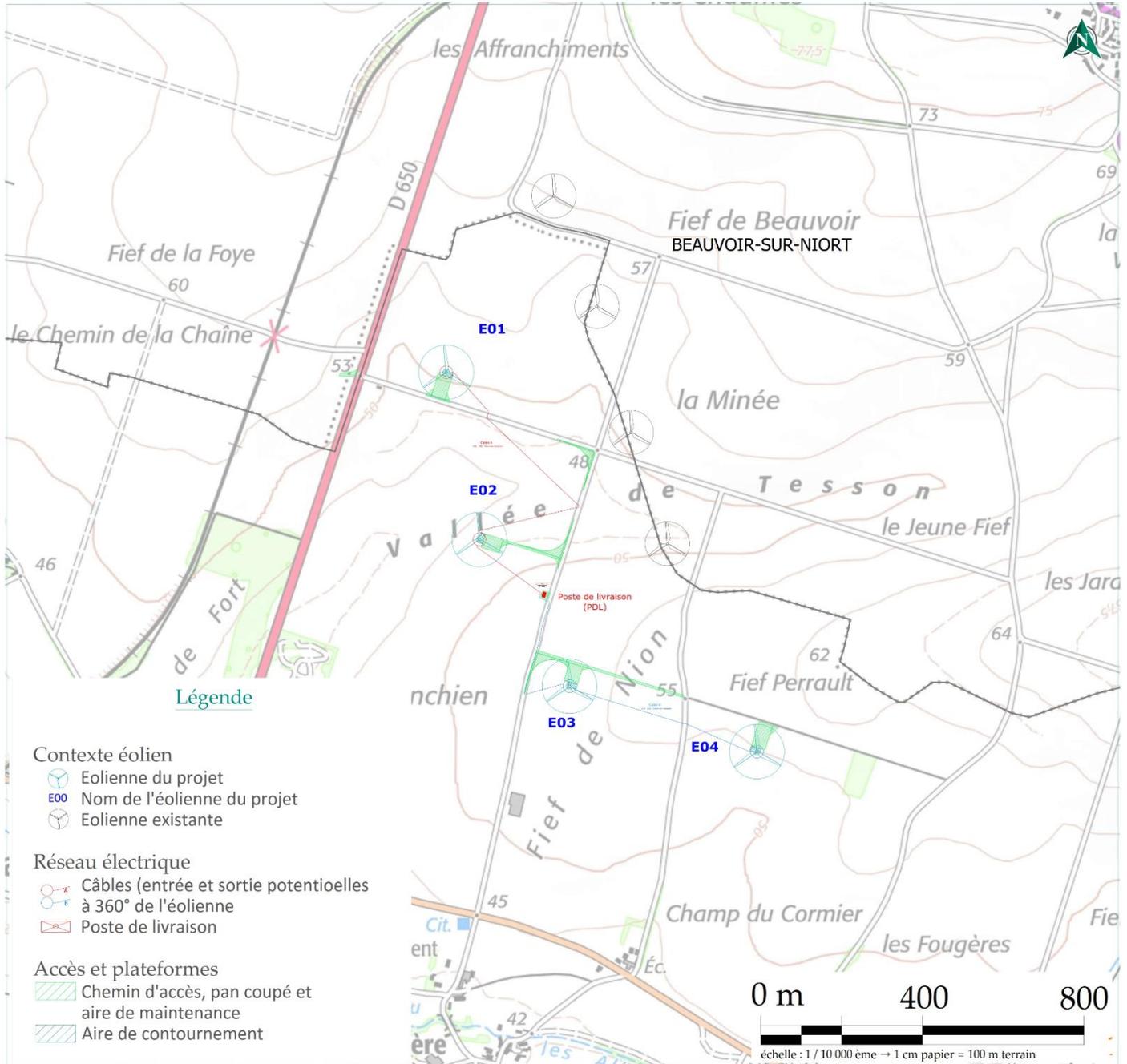
Ce dossier administratif présente ainsi l'ensemble des promesses contractées auprès des propriétaires de la zone, et ce pour chacune des parcelles concernées par des aménagements du projet. Les parcelles concernées du projet étant celles concernées par un ou des aménagements suivants :

- ✧ Fondation d'éoliennes ;
- ✧ Zone de surplomb ;
- ✧ Plateforme (ou aire de montage) ;
- ✧ Virage d'accès (ou pan coupé) ;
- ✧ Chemin d'accès ;
- ✧ Réseaux inter-éolien ;
- ✧ Poste de livraison et sa plateforme.

Pour une information complète, vous trouverez en chapitre 8 du présent dossier administratif, le contrat de cession qui lui présente l'intégralité des accords contractés avec les propriétaires et exploitants agricoles des terrains concernés.

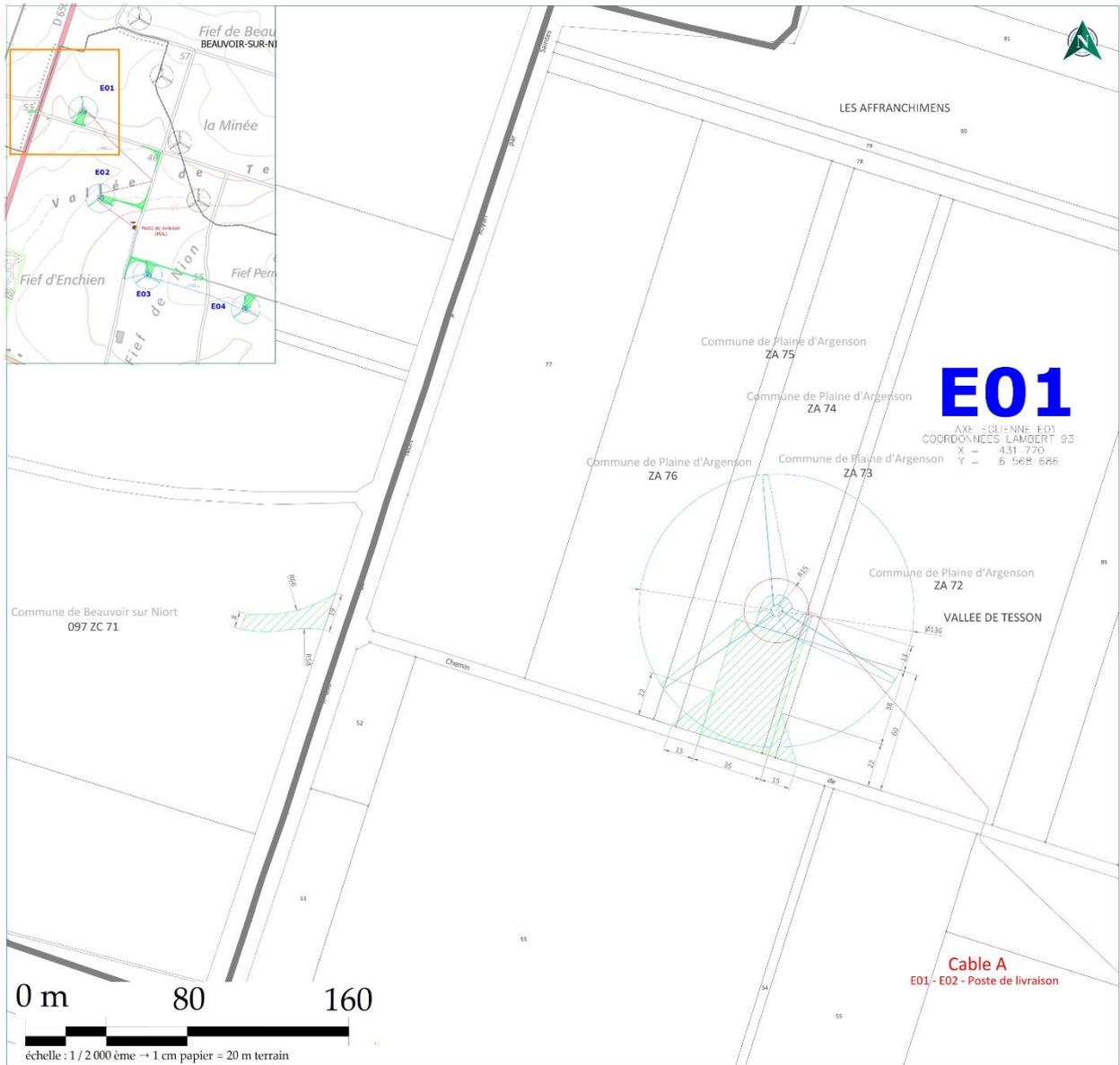
# 1. Plan des aménagements

Carte 1 : Aménagements du projet

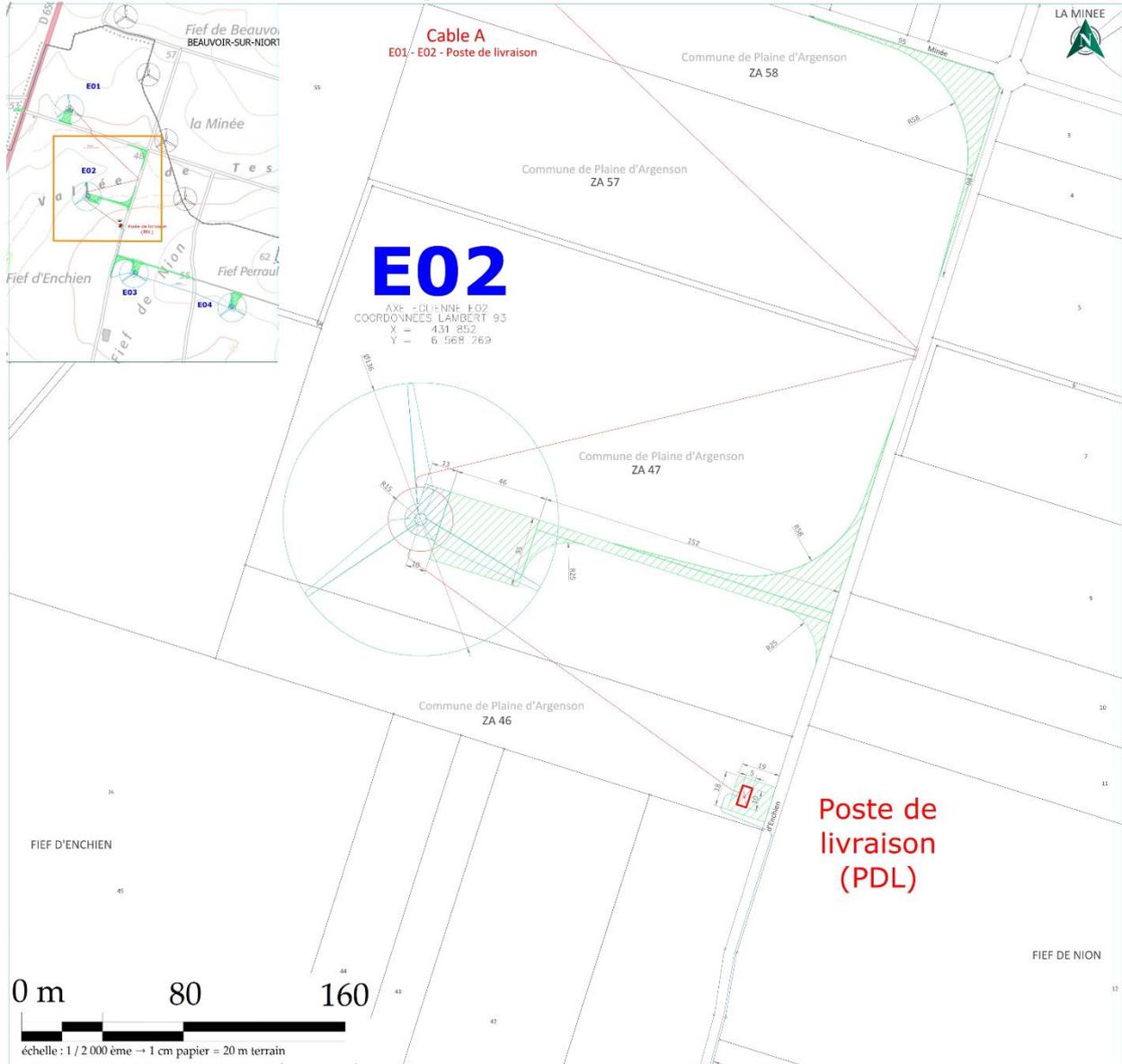


## 2. Implantation cadastrale des aménagements

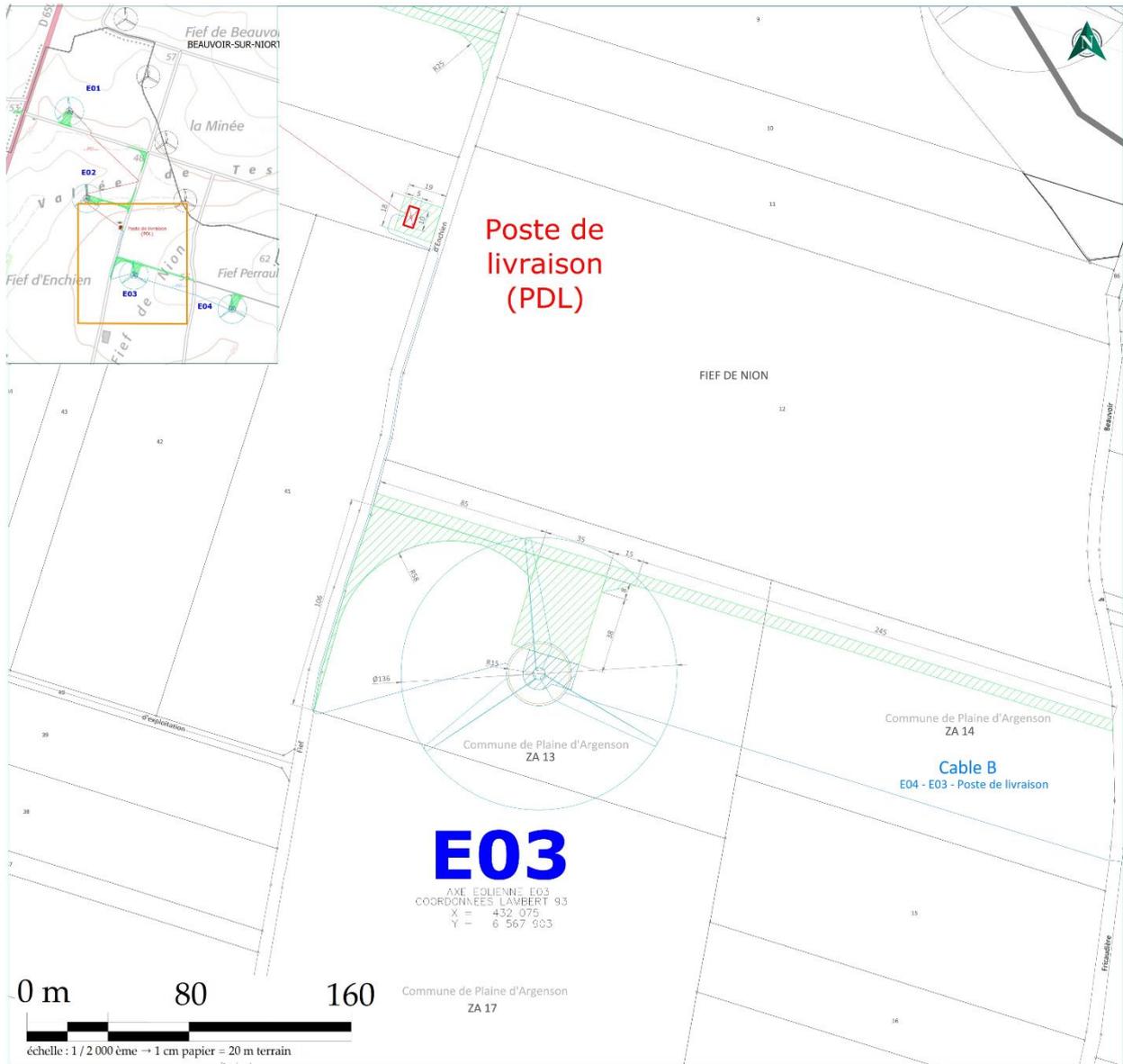
Carte 2 : Implantation cadastrale de l'éolienne E01



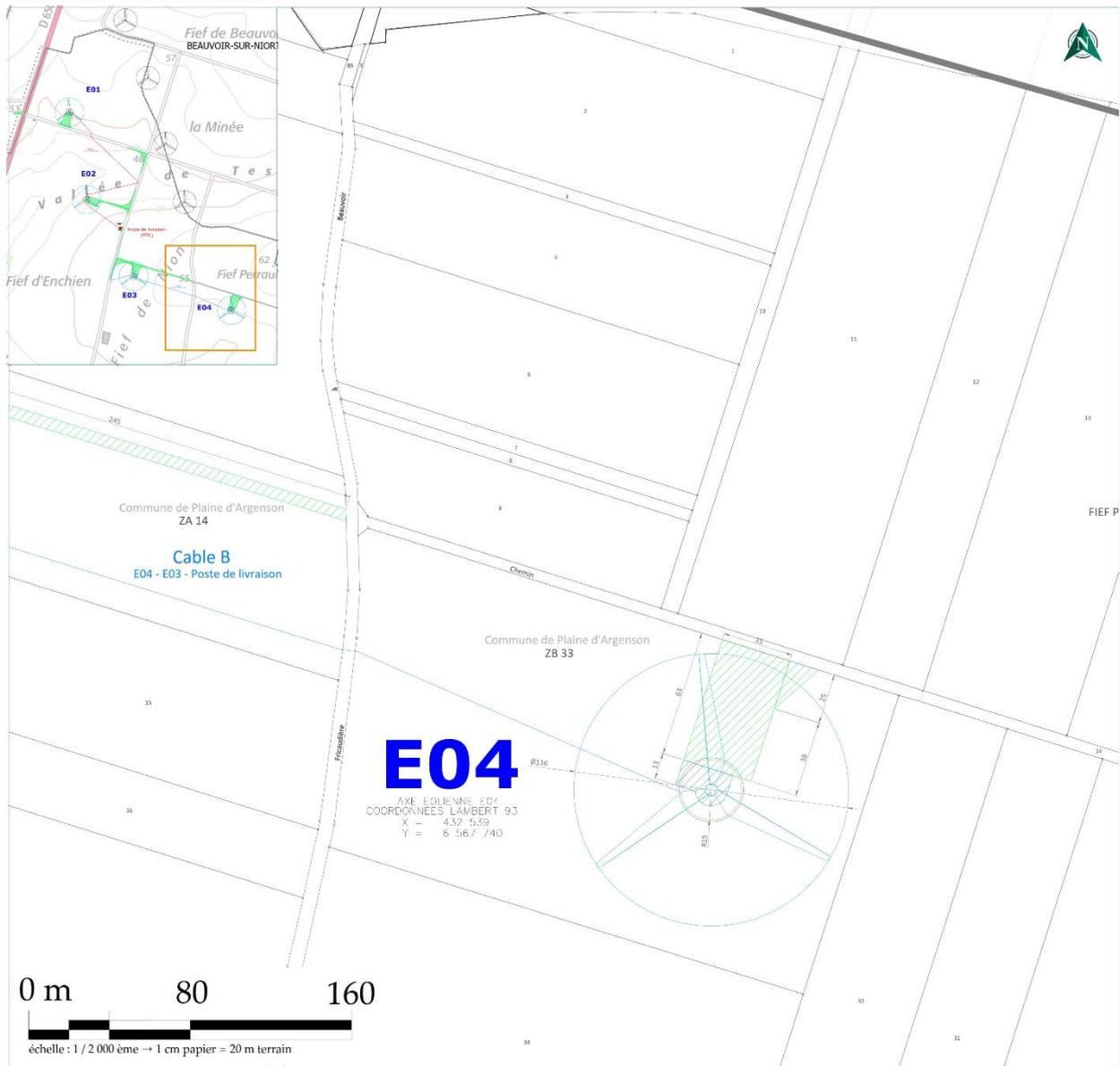
Carte 3 : Implantation cadastrale de l'éolienne E02



Carte 4 : Implantation cadastrale de l'éolienne E03



Carte 5 : Implantation cadastrale de l'éolienne E04



### 3. Justificatifs de maîtrise foncière

Comme expliqué en avant-propos, nous contractons des promesses de bail emphytéotiques et de constitution de servitudes. Sont présentés ici des extraits de ces promesses (page « déclaration ») ainsi que le relevé de propriété correspondant afin de justifier de la maîtrise foncière des parcelles concernées par les aménagements.

#### 3.1. Parcelle 097 ZC 71 – Commune de Beauvoir sur Niort

  
**Justificatif de la maîtrise foncière du terrain et avis du propriétaire sur la remise en état du site lors de l'arrêt définitif de l'installation**  
**(articles R. 181-13 3° et D. 181-15-2 du code de l'environnement)**

**Monsieur BARRAUD Frédéric**  
 Et son épouse  
**Madame BARRAUD Béatrice,**  
 demeurant à 79360

**Désigné(e)(s) (ensemble) ci-après le « Propriétaire »,**  
 Atteste être le Propriétaire des terrains référencés ci-après (ci-après les « Parcelles ») :

N° de la parcelle	Surface	Lieu-dit	Commune	Code postal
097 ZC 71	3ha22a70ca	Fief Bernard	BEAUVOIR SUR NIORT	79360

Le Propriétaire certifie avoir signé une Promesse de bail emphytéotique et de constitution de servitudes portant sur les Parcelles au profit de la société Volkswind France SAS (ci-après la « Société ») dans le cadre de la construction et l'exploitation d'un parc éolien (ci-après le « Projet »).

Le Propriétaire autorise par conséquent la Société ainsi que toute personne qu'elle mandaterait, à solliciter toute autorisation administrative nécessaire au développement du Projet en ce compris une demande d'autorisation environnementale au titre des ICPE. Pendant toute la durée de la Convention de servitudes signée avec le Propriétaire, la Société, ainsi que toute personne qu'elle mandaterait pour la réalisation des études, aura libre accès au site et aux Parcelles afin d'effectuer des relevés, plans, sondages et autres travaux préalables nécessaires. La Société pourra en outre procéder à l'affichage sur les Parcelles de toute autorisation devant faire l'objet d'un affichage en vertu de la réglementation applicable.

Le Propriétaire atteste avoir pris connaissance des conditions de démantèlement et de remise en état du site fixées par l'arrêté du 10 décembre 2021 (NOR : TREP2136559A) et du 22 juin 2020 (NOR : TREP2003954A) modifiant l'arrêté du 26 août 2011 relatif aux installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent au sein d'une installation soumise à déclaration au titre de la rubrique 2980 de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement, ci-après reproduites :

*« Les opérations de démantèlement et de remise en état prévues à l'article R. 515-106 du code de l'environnement s'appliquent également au démantèlement des aérogénérateurs qui font*



*l'objet d'un renouvellement. Elles comprennent :*

«-le démantèlement des installations de production d'électricité ;

«-le démantèlement des postes de livraison ainsi que les câbles dans un rayon de 10 mètres autour des aérogénérateurs et des postes de livraison. Dans le cadre d'un renouvellement dûment encadré par arrêté préfectoral, les postes de livraison ainsi que les câbles dans un rayon de 10 mètres autour des aérogénérateurs et des postes de livraison peuvent être réutilisés ;

«- l'excavation de la totalité des fondations jusqu'à la base de leur semelle, à l'exception des éventuels pieux. Par dérogation, la partie inférieure des fondations peut être maintenue dans le sol sur la base d'une étude adressée au préfet et ayant été acceptée par ce dernier démontrant que le bilan environnemental du décaissement total est défavorable, sans que la profondeur excavée ne puisse être inférieure à 2 mètres dans les terrains à usage forestier au titre du document d'urbanisme opposable et 1 m dans les autres cas. Les fondations excavées sont remplacées par des terres de caractéristiques comparables aux terres en place à proximité de l'installation ;

*Dans le cadre d'un renouvellement dûment encadré par arrêté préfectoral, les fondations en place peuvent ne pas être excavées si elles sont réutilisées pour fixer les nouveaux aérogénérateurs*

«- la remise en état du site avec le décaissement des aires de grutage et des chemins d'accès sur une profondeur de 40 centimètres et le remplacement par des terres de caractéristiques comparables aux terres à proximité de l'installation, sauf si le propriétaire du terrain sur lequel est sise l'installation souhaite leur maintien en l'état. »

Le Propriétaire émet un avis favorable à ce que le site soit remis dans un état conforme à ces conditions de démantèlement, lesquelles permettront ainsi aux terrains concernés de retrouver leur vocation initiale de parcelles situées en zone agricole / forestière (*rayez la mention inutile*).

Fait à ... *Villiers-en-Brie* ... le *31-03-2022* ... en ... *2* ... (x) originaux

**Le Propriétaire**

Mr BARRAUD Freddy

Lu et approuvé *lu et approuvé*

Mme BARRAUD Béatrice

Lu et approuvé

*lu et approuvé*

## Relevé de propriété – 097 ZC 71

Nom / Prénom	Sexe	Date de naissance	Lieu de naissance	Nom et prénom d'usage	Droit	Adresse des titulaires de droit	Identifiant foncier
BARRAUD FREDERIC OLIVIER	M	11-01-1966	NIORT	BARRAUD FREDERIC	P I	80 CHEM DU CHENE PAPINOT 79360 VILLIERS-EN-BOIS	MBF678
TEXIER BEATRICE YVETTE	F	18-07-1966	NIORT	BARRAUD BEATRICE	P I	LA VALLEE AUX JARES 79360 VILLIERS-EN-BOIS	MBF679

Identifiant de la Parcelle				Contenance cadastrale	Nature de culture	Adresse
031	097	ZC	0071	3ha22a70ca	terre	FIEF BERNARD

### 3.2. Parcelles 00 ZA 57, 00 ZA 73, 00 ZA 75 et 00 ZA 76 – Commune de Plaine d'Argenson

**AVENANT à la convention  
« Promesse de bail emphytéotique et de constitution de servitudes »  
du 16 mai 2019**

Entre les soussignés :

1° **Monsieur ROBIER Dominique**, né le [ ] demeurant à [ ]

-Désigné dans ce qui suit sous le vocable « **Propriétaire** »

2° **VOLKSWIND FRANCE**

**La société Volkswind France SAS** au capital de 250.000 (deux cent cinquante mille) Euro, ayant son siège social au 45 rue du Cardinal Lemoine 75 005 PARIS, France, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro B.439.906.934, et représentée par Monsieur Nicolas BECHET

-Désignée dans ce qui suit sous le vocable « **Bénéficiaire** »-

Il a été convenu ce qui suit :

**Article 1 : Ajout de parcelles**

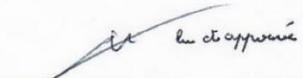
Les parties conviennent que pour la réalisation des études, les parcelles suivantes sont ajoutées à la promesse de bail

N° de la parcelle	Surface	Lieu-dit	Commune	Code postal
00ZB1	26a80ca	Fief Pairault	PLAINE d'ARGENSON	79360
00ZB2	1ha65a00ca	Fief Pairault	PLAINE d'ARGENSON	79360
00ZB9	76a20ca	Fief d'Enchien	PLAINE d'ARGENSON	79360
00ZA41	1ha65a40ca	Fief d'Enchien	PLAINE d'ARGENSON	79360
00ZA73	18a90ca	Fief d'Enchien	PLAINE d'ARGENSON	79360
00ZA53	4ha63a50ca	Fief d'Enchien	PLAINE d'ARGENSON	79360
00ZA54	9a90ca	Fief d'Enchien	PLAINE d'ARGENSON	79360
00ZA57	2ha60a30ca	Fief d'Enchien	PLAINE d'ARGENSON	79360
00ZA75	33a40ca	Vallee de Tesson	PLAINE D'ARGENSON	79360
00ZA76	1ha95a60ca	Vallee de Tesson	PLAINE D'ARGENSON	79360
00ZC5	0na78a90ca	Les Roches	PLAINE D'ARGENSON	79360

**Article 2**

L'ensemble des dispositions de la « Promesse de bail emphytéotique et de constitution de servitudes »

Fait à Plaine d'Argenson, le 11 05 2019 en 2 exemplaires originaux.

  
\_\_\_\_\_  
**Propriétaire**  
Monsieur ROBIER Dominique

  
\_\_\_\_\_  
**VOLKSWIND France SAS**

Avenant ~~à la promesse de bail~~ à la promesse de bail V18.1

  
**VOLKSWIND FRANCE SAS**  
Centre Régional de Linaires  
Atelier Lincipe Boilegard - 87 120 Linaires  
Tel : 05.49.48.33.97 Fax: 05.65.03.29.41

Page 1 de 1



### Déclaration

**Monsieur ROBIER Dominique**

Demeurant à 79360 PLAINE D'ARGENSON,

**Désigné(e)(s) (ensemble) ci-après le "Propriétaire",**

Atteste être le propriétaire des terrains référencés ci-après (comme indiqué) et certifie avoir signé une promesse de bail emphytéotique et de constitution de servitudes avec la société Volkswind France SAS :

N° de la parcelle	Surface	Lieu-dit	Commune	Code postal
033ZB45	3ha62a40ca	Les Lignes à Renaud	PLAINE D'ARGENSON	79360
033ZB08	5ha73a80ca	Les Lignes à Renaud	PLAINE d'ARGENSON	79360
033ZA20	15a40ca	La Croix de Belleville	PLAINE d'ARGENSON	79360
ZH47	14a40ca	Champs de Bel Air Sud	PLAINE D'ARGENSON	79360
033ZA10	2a40ca	Champs de Bel Air	PLAINE D'ARGENSON	79360
ZH48	1ha36a30ca	Champs de Bel Air Sud	PLAINE D'ARGENSON	79360
033ZB68	26a70ca	Les Lignes à Renaud	PLAINE D'ARGENSON	79360

Pendant toute la durée de la Promesse de bail signée avec le Propriétaire, la Société, ainsi que toute personne qu'elle mandaterait pour la réalisation des études de faisabilité du Projet, aura libre accès au site et aux Parcelles afin d'effectuer des relevés, plans, sondages et autres travaux préalables nécessaires. Le Propriétaire autorise la Société ainsi que toute personne qu'elle mandaterait à solliciter toute autorisation administrative nécessaire au développement du Projet en ce compris une demande d'autorisation environnementale au titre des ICPE. La Société pourra en outre procéder à l'affichage sur les Parcelles de toute autorisation devant faire l'objet d'un affichage en vertu de la réglementation applicable.

Le Propriétaire promet d'autoriser la Société, à constituer sur les Parcelles les servitudes nécessaires à la construction et à l'exploitation des éoliennes, et notamment les servitudes permettant la création des chemins nécessaires au passage des véhicules et/ou d'une grue pendant les phases de construction et d'exploitation, le passage de câbles enterrés pour l'évacuation de l'énergie, les connexions entre les éoliennes, et le surplomb d'une ou plusieurs éoliennes, et ce, même si aucun Bail n'est signé sur les Parcelles.

Le Propriétaire atteste avoir pris connaissance des conditions de démantèlement et de remise en état du site, fixées par l'arrêté du 6 novembre 2014 modifiant celui du 26 août 2011 et en donne un avis favorable. La remise en état future sera faite selon le type d'usage actuel de la parcelle à savoir agricole / forestier (*rayez la mention inutile*).

Fait à PLAINE D'ARGENSON le 16... 2015... le 19... en 2 originaux

**Le propriétaire,**

**Monsieur ROBIER Dominique**

**Lu et approuvé** *do et approuvé* 

## Relevés de propriétés– 00 ZA 57, 00 ZA 73, 00 ZA 75 et 00 ZA 76 – Commune de Plaine d'Argenson

Titulaire : personne physique (1)							
Nom / Prénom	Sexe	Date de naissance	Lieu de naissance	Nom et prénom d'usage	Droit	Adresse des titulaires de droit	Identifiant foncier
ROBIER DOMINIQUE JEAN-MARIE	M	11-08-1965	NIORT	ROBIER DOMINIQUE	P	62 RUE DE LA POSTE 79360 PLAINE-D'ARGENSON	MBF9R3

Liste des biens : Parcelle active

Identifiant de la Parcelle				Contenance cadastrale	Nature de culture	Adresse	Titulaire de droit
078	ZA	0057		2ha60a30ca	terre	FIEF D ENCHIEU	

Titulaire : personne physique (1)							
Nom / Prénom	Sexe	Date de naissance	Lieu de naissance	Nom et prénom d'usage	Droit	Adresse des titulaires de droit	Identifiant foncier
ROBIER DOMINIQUE JEAN-MARIE	M	11-08-1965	NIORT	ROBIER DOMINIQUE	P	62 RUE DE LA POSTE 79360 PLAINE-D'ARGENSON	MBF9R3

Liste des biens : Parcelle active

Identifiant de la Parcelle				Contenance cadastrale	Nature de culture	Adresse	Titulaire de droit
078	ZA	0073		0ha18a90ca	terre	VALLEE DE TESSON	

Titulaire : personne physique (1)							
Nom / Prénom	Sexe	Date de naissance	Lieu de naissance	Nom et prénom d'usage	Droit	Adresse des titulaires de droit	Identifiant foncier
ROBIER DOMINIQUE JEAN-MARIE	M	11-08-1965	NIORT	ROBIER DOMINIQUE	P	62 RUE DE LA POSTE 79360 PLAINE-D'ARGENSON	MBF9R3

Liste des biens : Parcelle active

Identifiant de la Parcelle				Contenance cadastrale	Nature de culture	Adresse	Titulaire de droit
078	ZA	0075		0ha33a40ca	terre	VALLEE DE TESSON	

Titulaire : personne physique (1)							
Nom / Prénom	Sexe	Date de naissance	Lieu de naissance	Nom et prénom d'usage	Droit	Adresse des titulaires de droit	Identifiant foncier
ROBIER DOMINIQUE JEAN-MARIE	M	11-08-1965	NIORT	ROBIER DOMINIQUE	P	62 RUE DE LA POSTE 79360 PLAINE-D'ARGENSON	MBF9R3
<b>Liste des biens : Parcelle active</b>							
Identifiant de la Parcelle			Contenance cadastrale	Nature de culture	Adresse	Titulaire de droit	
078	ZA	0076	1ha95a60ca	terre	VALLEE DE TESSON	👤	

### 3.3. Parcelles 00 ZA 46, 00 ZA 47 et 00 ZA 74 – Commune de Plaine d'Argenson

**AVENANT à la convention  
« Promesse de bail emphytéotique et de constitution de servitudes »  
du 15 mai 2019**

Entre les soussignés :

1° **Monsieur ROBIER Jean-Luc,**

-Désigné dans ce qui suit sous le vocable « **Propriétaire** »

2° **VOLKSWIND FRANCE**

**La société Volkswind France SAS** au capital de 250.000 (deux cent cinquante mille) Euro, ayant son siège social au 45 rue du Cardinal Lemoine 75 005 PARIS, France, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro B.439.906.934, et représentée par Monsieur Nicolas BECHET

-Désignée dans ce qui suit sous le vocable « **Bénéficiaire** »-

Il a été convenu ce qui suit :

**Article 1 : Ajout de parcelles**

Les parties conviennent que pour la réalisation des études, les parcelles suivantes sont ajoutées à la promesse de bail

N° de la parcelle	Surface	Lieu-dit	Commune	Code postal
00ZA 74 ✓	1ha31a30ca	Vallee de Tesson	PLAINE d'ARGENSON	79360
00ZA 42 ✓	1ha97a40ca	Fief D'Enchien	PLAINE D'ARGENSON	79360
00ZA43 ✓	58a90ca	Fief d'Enchien	PLAINE D'ARGENSON	79360
00ZA 44 ✓	91a90ca	Fief d'Enchien	PLAINE D'ARGENSON	79360
00ZA46 ✓	1ha39a10ca	Fief d'Enchien	PLAINE d'ARGENSON	79360
00ZA47 ✓	5ha62a70ca	Fief d'Enchien	PLAINE D'ARGENSON	79360

**Article 2**

L'ensemble des dispositions de la « Promesse de bail emphytéotique et de constitution de servitudes ».

Fait à Beauvais IS/N.ORT, le 22/05/2019.....en 2 exemplaires originaux.

**Propriétaire**

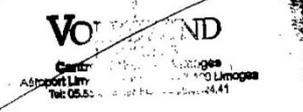
Monsieur ROBIER Jean-Luc

*Lu et approuvé*  


**VOLKSWIND France SAS**

*BECHET Nicolas*

*Lu et approuvé*

  
  
Volkswind France SAS  
Capital : 250 000 €  
Société à responsabilité limitée  
RCS Paris 439 906 934  
N° SIREN : 439 906 934  
N° SIRET : 439 906 934 0001  
N° de TVA intracommunautaire : FR15439906934  
N° de TVA internationale : FR15439906934  
N° de TVA réduite : FR15439906934  
N° de TVA exonérée : FR15439906934  
N° de TVA déductible : FR15439906934  
N° de TVA déductible partielle : FR15439906934  
N° de TVA déductible partielle partielle : FR15439906934  
N° de TVA déductible partielle partielle partielle : FR15439906934



## Déclaration

**Monsieur ROBIER Jean-Luc**

Demeurant ensemble à

**Désigné(e)(s) (ensemble) ci-après le "Propriétaire",**

Atteste être le propriétaire des terrains référencés ci-après (comme indiqué) et certifie avoir signé une promesse de bail emphytéotique et de constitution de servitudes avec la société Volkswind France SAS :

N° de la parcelle	Surface	Lieu-dit	Commune	Code postal
033ZB1	3ha46a10ca	Les Fougères	PLAINE D'ARGENSON	79360
033ZB9	72a70ca	Les Fougères	PLAINE d'ARGENSON	79360
ZH49	2ha83a90ca	Champs de Bel Air Sud	PLAINE D'ARGENSON	79360
033ZA24	2ha00a70ca	La Croix de Belleville	PLAINE D'ARGENSON	79360
033ZA25	36a90ca	La Croix de Belleville	PLAINE d'ARGENSON	79360
033ZA22	36a10ca	La croix de Belleville	PLAINE D'ARGENSON	79360
033ZB28	86a80ca	Les Chaignasses à Moulin	PLAINE d'ARGENSON	79360
033ZB22	1ha93a30ca	Les Chaignasses à Moulin	PLAINE D'ARGENSON	79360
ZH42	64a40ca	Champs de Bel Air Sud	PLAINE D'ARGENSON	79360
ZH38	74a80ca	Champs de Bel Air Sud	PLAINE d'ARGENSON	79360
033ZA15	4a	Champs de Bel Air	PLAINE d'ARGENSON	79360

Pendant toute la durée de la Promesse de bail signée avec le Propriétaire, la Société, ainsi que toute personne qu'elle mandaterait pour la réalisation des études de faisabilité du Projet, aura libre accès au site et aux Parcelles afin d'effectuer des relevés, plans, sondages et autres travaux préalables nécessaires. Le Propriétaire autorise la Société ainsi que toute personne qu'elle mandaterait à solliciter toute autorisation administrative nécessaire au développement du Projet en ce compris une demande d'autorisation environnementale au titre des ICPE. La Société pourra en outre procéder à l'affichage sur les Parcelles de toute autorisation devant faire l'objet d'un affichage en vertu de la réglementation applicable.

Le Propriétaire promet d'autoriser la Société, à constituer sur les Parcelles les servitudes nécessaires à la construction et à l'exploitation des éoliennes, et notamment les servitudes permettant la création des chemins nécessaires au passage des véhicules et/ou d'une grue pendant les phases de construction et d'exploitation, le passage de câbles enterrés pour l'évacuation de l'énergie, les connexions entre les éoliennes, et le surplomb d'une ou plusieurs éoliennes, et ce, même si aucun Bail n'est signé sur les Parcelles.

## Relevés de propriétés – 00 ZA 46, 00 ZA 47 et 00 ZA 74 – Commune de Plaine d'Argenson

Titulaire : personne physique (1)							
Nom / Prénom	Sexe	Date de naissance	Lieu de naissance	Nom et prénom d'usage	Droit	Adresse des titulaires de droit	Identifiant foncier
ROBIER JEAN-LUC FRANCIS ANDRE	M	06-06-1957	FOSSÉS (LES)	ROBIER JEAN LUC	P	671 RTE NATIONALE 79360 BEAUVOIR SUR NIORT	MBC2VL

Liste des biens : Parcelle active

Identifiant de la Parcelle			Contenance cadastrale	Nature de culture	Adresse	Titulaire de droit
078	ZA	0047	5ha62a70ca	terre	FIEF D ENCHIEN	⚖

Titulaire : personne physique (1)							
Nom / Prénom	Sexe	Date de naissance	Lieu de naissance	Nom et prénom d'usage	Droit	Adresse des titulaires de droit	Identifiant foncier
ROBIER JEAN-LUC FRANCIS ANDRE	M	06-06-1957	FOSSÉS (LES)	ROBIER JEAN LUC	P	671 RTE NATIONALE 79360 BEAUVOIR SUR NIORT	MBC2VL

Liste des biens : Parcelle active

Identifiant de la Parcelle			Contenance cadastrale	Nature de culture	Adresse	Titulaire de droit
078	ZA	0074	1ha31a30ca	terre	VALLEE DE TESSON	⚖

Titulaire : personne physique (1)							
Nom / Prénom	Sexe	Date de naissance	Lieu de naissance	Nom et prénom d'usage	Droit	Adresse des titulaires de droit	Identifiant foncier
ROBIER JEAN-LUC FRANCIS ANDRE	M	06-06-1957	FOSSÉS (LES)	ROBIER JEAN LUC	P	671 RTE NATIONALE 79360 BEAUVOIR SUR NIORT	MBC2VL

Liste des biens : Parcelle active

Identifiant de la Parcelle			Contenance cadastrale	Nature de culture	Adresse	Titulaire de droit
078	ZA	0046	1ha39a10ca	terre	FIEF D ENCHIEN	⚖

3.4. Parcelles 00 ZA 17 et 00 ZA 72 – Commune de Plaine d'Argenson

**Avenant à la Promesse de Bail Emphytéotique et de constitution de servitudes  
signée le 11/06/2019  
Projet éolien de PLAINE D'ARGENSON et BEAUVOIR SUR NIORT**

-----

Entre : La Société VOLKSWIND France SAS au capital de 250 000 (deux cent cinquante mille) Euro, ayant son siège social au 45 rue du Cardinal Lemoine 75 005 PARIS, France, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro B 439 906 934 et représentée par M Nicolas BECHET

Et :

Le Propriétaire  
Monsieur AUTIN Alain, né le [ ] et son épouse Madame AUTIN Maryse (née REDIEN), née le [ ] demeurant ensemble à [ ]

-----

Objet: Ajust de parcelle(s) à la Promesse :

Pour la réalisation du projet éolien, est/sont ajoutée(s) à la « Promesse de Bail Emphytéotique et de constitution de servitudes » :

Numéro de la parcelle	Surface	Lieu dit	Commune	Code postal
ZA72	3ha29a70ca	Vallee de Tesson	PLAINE D'ARGENSON	79360
ZA17	4ha52a10ca	Fief de NION	PLAINE D'ARGENSON	79360

Les articles restent inchangés.

Fait à Plaine d'Argenson le 11.08.2019 en 2 originaux, ayant chacun la même valeur juridique, dont un exemplaire est remis à chaque signataire.

LE Propriétaire  
Monsieur AUTIN Alain *Lu et approuvé*  
Lu et approuvé manuscrit

Madame AUTIN Maryse *Lu et approuvé*  
Lu et approuvé manuscrit

LA SOCIETE  
Monsieur Nicolas BECHET *Lu et approuvé*

**VOLKSWIND France SAS**  
 Nicolas Bechet - Chargé de développement  
 Centre Régional de Limoges  
 Aéroport de Limoges Bellagarde  
 87 100 LIMOGES  
 Tél : 05.55.48.38.87 / Mobile : 07.85.51.79.71  
 nicolas.bechet@volkswind.com

La signature des présentes emporte connaissance de la notice informative en annexe, reconnaissance de la réception de toutes informations et explications utiles concernant la collecte et le traitement des données à caractère personnel, et acceptation de tous les termes et conséquences de cette notice.

**INFORMATION RELATIVEMENT A VOS DONNEES PERSONNELLES**

Conformément  
- au Règlement Général sur la Protection des Données (dit « RGPD ») et, plus largement,

HA B AM



### Déclaration

Monsieur AUTIN Alain, demeurant à

Madame AUTIN Maryse, demeurant à

Désigné(e)(s) (ensemble) ci-après le "Propriétaire",

Atteste être le propriétaire des terrains référencés ci-après et certifie avoir signé une promesse de bail emphytéotique et de constitution de servitudes avec la société Volkswind France SAS :

N° de la parcelle	Surface	Lieu-dit	Commune	Code postal
033ZB 11	03ha09a50ca	Les Fougères	PLAINE D'ARGENSON	79360

Pendant toute la durée de la Promesse de bail signée avec le Propriétaire, la Société, ainsi que toute personne qu'elle mandaterait pour la réalisation des études de faisabilité du Projet, aura libre accès au site et aux Parcelles afin d'effectuer des relevés, plans, sondages et autres travaux préalables nécessaires. Le Propriétaire autorise la Société ainsi que toute personne qu'elle mandaterait à solliciter toute autorisation administrative nécessaire au développement du Projet en ce compris une demande d'autorisation environnementale au titre des ICPE. La Société pourra en outre procéder à l'affichage sur les Parcelles de toute autorisation devant faire l'objet d'un affichage en vertu de la réglementation applicable.

Le Propriétaire promet d'autoriser la Société, à constituer sur les Parcelles les servitudes nécessaires à la construction et à l'exploitation des éoliennes, et notamment les servitudes permettant la création des chemins nécessaires au passage des véhicules et/ou d'une grue pendant les phases de construction et d'exploitation, le passage de câbles enterrés pour l'évacuation de l'énergie, les connexions entre les éoliennes, et le surplomb d'une ou plusieurs éoliennes, et ce, même si aucun Bail n'est signé sur les Parcelles.

Le Propriétaire atteste avoir pris connaissance des conditions de démantèlement et de remise en état du site, fixées par l'arrêté du 6 novembre 2014 modifiant celui du 26 août 2011 et en donne un avis favorable. La remise en état future sera faite selon le type d'usage actuel de la parcelle à savoir agricole / ~~forestier~~ (rayez la mention inutile).

Fait à PLAINE d'ARGENSON le 11/06/19.....en 2 originaux

Le propriétaire,  
Madame AUTIN Maryse  
Lu et approuvé

lu et approuvé

Monsieur AUTIN Alain  
Lu et approuvé

lu et approuvé

## Relevés de propriétés – 00 ZA 17 et 00 ZA 72 – Commune de Plaine d'Argenson

Titulaires : personnes physiques (2)							
Nom / Prénom	Sexe	Date de naissance	Lieu de naissance	Nom et prénom d'usage	Droit	Adresse des titulaires de droit	Identifiant foncier
AUTIN ALAIN MICHEL	M	30-03-1965	NIORT	AUTIN ALAIN	P I	88 RUE DE LA POSTE 79360 PLAINE-D'ARGENSON	MBF76F
REDIEN MARYSE	F	11-01-1967	ST MAIXENT L ECOLE	AUTIN MARYSE	P I	88 RUE DE LA POSTE 79360 PLAINE-D'ARGENSON	MBF76G

Liste des biens : Parcelle active

Identifiant de la Parcelle				Contenance cadastrale	Nature de culture	Adresse	Titulaire de droit
078	ZA	0072		3ha29a70ca	terre	VALLEE DE TESSON	

Titulaires : personnes physiques (2)							
Nom / Prénom	Sexe	Date de naissance	Lieu de naissance	Nom et prénom d'usage	Droit	Adresse des titulaires de droit	Identifiant foncier
AUTIN ALAIN MICHEL	M	30-03-1965	NIORT	AUTIN ALAIN	P I	88 RUE DE LA POSTE 79360 PLAINE-D'ARGENSON	MBF76F
REDIEN MARYSE	F	11-01-1967	ST MAIXENT L ECOLE	AUTIN MARYSE	P I	88 RUE DE LA POSTE 79360 PLAINE-D'ARGENSON	MBF76G

Liste des biens : Parcelle active

Identifiant de la Parcelle				Contenance cadastrale	Nature de culture	Adresse	Titulaire de droit
078	ZA	0017		4ha52a10ca	terre	FIEF DE NION	

### 3.5. Parcelle 00 ZA 58 – Commune de Plaine d'Argenson

**AVENANT à la convention**  
**« Promesse de bail emphytéotique et de constitution de servitudes »**  
 du 13 mai 2019

Entre les soussignés :

1° **Monsieur ROBIER Jacques**, né le

[ ]

-Désigné dans ce qui suit sous le vocable « **Propriétaire** »

2° **VOLKSWIND FRANCE**

**La société Volkswind France SAS** au capital de 250.000 (deux cent cinquante mille) Euro, ayant son siège social au 45 rue du Cardinal Lemoine 75 005 PARIS, France, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro B.439.906.934, et représentée par Monsieur Nicolas BECHET

-Désignée dans ce qui suit sous le vocable « **Bénéficiaire** »-

Il a été convenu ce qui suit :

**Article 1 : Ajout de parcelles**

Les parties conviennent que pour la réalisation des études, les parcelles suivantes sont ajoutées à la promesse de bail

N° de la parcelle	Surface	Lieu-dit	Commune	Code postal
00ZA 58	1ha46a40ca	Fief d'Enchien	PLAINE d'ARGENSON	79360

**Article 2**

L'ensemble des dispositions de la « Promesse de bail emphytéotique et de constitution de servitudes »

Fait à Plaine d'Argenson le 22/05/2019 ..... en 2 exemplaires originaux.

**Propriétaire**

Monsieur ROBIER Jacques

*[Signature]*  
*En et approuvé*

**VOLKSWIND France SAS**

*[Signature]*  
*Lu et approuvé*

**VOLKSWIND**  
 FRANCE SAS  
 Centre Régional de L.  
 Aéroport Limoges Bellegarde - I  
 Tél : 05.55.48.38.97 Fax : 05.55.48.38.98

**VOLKSWIND**  
 FRANCE SAS  
 Centre Régional de Limoges  
 Aéroport Limoges Bellegarde - I - 87 100 Limoges  
 Tél : 05.55.48.38.97 Fax : 05.55.48.38.98



Volkswind France  
Aéroport Bellegarde  
87100 Limoges  
Contact : M. Nicolas BECHET  
05 55 48 38 97  
nicolas.bechet @volkswind.com

### Déclaration

**Monsieur ROBIER Jacques,  
Madame ROBIER Yvette**

**Désigné(e)(s) (ensemble) ci-après le "Propriétaire",**

Atteste être le propriétaire des terrains référencés ci-après (comme indiqué) et certifie avoir signé une promesse de bail emphytéotique et de constitution de servitudes avec la société Volkswind France SAS :

N° de la parcelle	Surface	Lieu-dit	Commune	Code postal
033ZC 38	4ha27a60ca	La route au loup	PLAINE D'ARGENSON	79360
033ZA21	1ha79a00ca	La croix de Belleville	PLAINE d'ARGENSON	79360
033ZA11	1a10ca	Champs de Bel Air	PLAINE D'ARGENSON	79360
033ZB6	1ha55a10ca	Les Fougères	PLAINE D'ARGENSON	79360
033ZB5	1ha15a20ca	Les Fougères	PLAINE D'ARGENSON	79360
033ZB39	10a80ca	Les chaignasses à Moulin	PLAINE D'ARGENSON	79360
033ZA26	1ha97a30ca	La Croix de Belleville	PLAINE d'ARGENSON	79360

La parcelle 033ZC 38 appartient à Mme ROBIER Yvette, Les parcelles 033ZA21 et 11 appartiennent à Mr ROBIER Jacques.

Les autres parcelles appartiennent pour moitié indivise à chacun des époux ROBIER Jacques et Yvette.

Pendant toute la durée de la Promesse de bail signée avec le Propriétaire, la Société, ainsi que toute personne qu'elle mandaterait pour la réalisation des études de faisabilité du Projet, aura libre accès au site et aux Parcelles afin d'effectuer des relevés, plans, sondages et autres travaux préalables nécessaires. Le Propriétaire autorise la Société ainsi que toute personne qu'elle mandaterait à solliciter toute autorisation administrative nécessaire au développement du Projet en ce compris une demande d'autorisation environnementale au titre des ICPE. La Société pourra en outre procéder à l'affichage sur les Parcelles de toute autorisation devant faire l'objet d'un affichage en vertu de la réglementation applicable.

Le Propriétaire promet d'autoriser la Société, à constituer sur les Parcelles les servitudes nécessaires à la construction et à l'exploitation des éoliennes, et notamment les servitudes permettant la création des chemins nécessaires au passage des véhicules et/ou d'une grue



Volkswind France  
Aéroport Bellegarde  
87100 Limoges  
Contact : M. Nicolas BECHET  
05 55 48 38 97  
nicolas.bechet@volkswind.com

pendant les phases de construction et d'exploitation, le passage de câbles enterrés pour l'évacuation de l'énergie, les connexions entre les éoliennes, et le surplomb d'une ou plusieurs éoliennes, et ce, même si aucun Bail n'est signé sur les Parcelles.

Le Propriétaire atteste avoir pris connaissance des conditions de démantèlement et de remise en état du site, fixées par l'arrêté du 6 novembre 2014 modifiant celui du 26 août 2011 et en donne un avis favorable. La remise en état future sera faite selon le type d'usage actuel de la parcelle à savoir agricole / forestier (rayez la mention inutile).

Fait à PLAINE D'ARGENSON le 13.10.2013...en 2 originaux

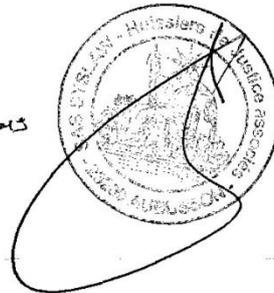
**Le propriétaire,  
Madame ROBIER Yvette  
Lu et approuvé**

*Lu et approuvé*

**Monsieur ROBIER Jacques  
Lu et approuvé**

*Lu et approuvé*

*Certifié conforme le 15/07/2013*



## Relevé de propriété– 00 ZA 58 – Commune de Plaine d’Argenson

Titulaire : personne physique (1)							
Nom / Prénom	Sexe	Date de naissance	Lieu de naissance	Nom et prénom d'usage	Droit	Adresse des titulaires de droit	Identifiant foncier
ROBIER JACQUES JEAN GUY	M	16-02-1953	PRISSE LA CHARRIERE	ROBIER JACQUES	P	10 RTE DE LA FORET 79360 PLAINE-D'ARGENSON	MBC2VJ

Liste des biens : Parcelle active

Identifiant de la Parcelle			Contenance cadastrale	Nature de culture	Adresse	Titulaire de droit
078	ZA	0058	1ha46a40ca	terre	FIEF D ENCHIEN	⊗

### 3.6. Parcelle 00 ZA 13 – Commune de Plaine d'Argenson

**Avenant à la Promesse de Bail et et de constitution de servitudes signée le 20 mai 2019**

**Projet éolien de PLAINE D'ARGENSON et BEAUVOIR SUR NIORT**

Entre La Société VOLKSWIND France SAS au capital de 250 000 (deux cent cinquante mille) Euro,  
: ayant son siège social au 45 rue du Cardinal Lemoine 75 005 PARIS, France, immatriculée au  
Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro B 439 906 934 et représentée  
par M Nicolas BECHET

Et : Le Propriétaire  
Monsieur GUIBERT Fabrice

Objet: Ajout de parcelle(s) à la Promesse :

Pour la réalisation du projet éolien, est/sont ajoutée(s) à la « *Promesse de Bail Emphytéotique et de constitution de servitudes* » :

N° de la parcelle	Surface	Lieu dit	Commune	Code postal
ZA13	2ha68a60ca	Fief de NION	PLAINE D'ARGENSON	79360

Les articles restent inchangés.

Fait à Plaine d'Argenson le ~~17.05.22~~ en 2 originaux, ayant chacun la même valeur juridique, dont un exemplaire est remis à chaque signataire.

LE Propriétaire  
Mr GUIBERT Fabrice  
Lu et approuvé manuscrit

*Lu et approuvé*  


LA SOCIETE  
Monsieur Nicolas BECHET

*Lu et approuvé*  


**VOLKSWIND France SAS**  
Nicolas Bechet - Chargé de développement  
Centre Régional de Limoges  
Aéroport de Limoges Bellogarde  
87 100 LIMOGES  
Tél : 05.55.48.28.87 / Mobile : 07.85.51.79.71  
nicolas.bechet@volkswind.com

FG 17



### Déclaration

Monsieur GUIBERT Fabrice

Désigné(e)s (ensemble) ci-après le "Propriétaire"

Atteste être le propriétaire des terrains référencés ci-après et certifie avoir signé une promesse de bail emphytéotique et de constitution de servitudes avec la société Volkswind France SAS :

N° de la parcelle	Surface	Lieu dit	Commune	Code postal
ZE 83	43a 60Ca	Balan Sud	Plaine d'Argenson	79360
ZE 84	80a 40Ca	Balan Sud	Plaine d'Argenson	79360
033 ZB 40	2Ha 09a 00Ca	Les Chaignasses à Moulin	Plaine d'Argenson	79360
033 ZB 34	2Ha 06a 30Ca	Les Chaignasses à Moulin	Plaine d'Argenson	79360
033 ZB 78	1Ha 91a 90Ca	Les Lignes à Renaud	Plaine d'Argenson	79360
033 ZB 87	18a 80Ca	La Corciale	Plaine d'Argenson	79360
ZE 65	1Ha 38a 90Ca	Balan Nord	Plaine d'Argenson	79360
033 ZD 33	92a 50Ca	La Corciale	Plaine d'Argenson	79360
033 ZB 30	1Ha 17a 00Ca	Les Chaignasses à Moulin	Plaine d'Argenson	79360
033 ZB 31	1Ha 06a 50Ca	Les Chaignasses à Moulin	Plaine d'Argenson	79360
033 ZB 29	3Ha 57a 70Ca	Les Chaignasses à Moulin	Plaine d'Argenson	79360
ZE 80	1Ha 44a 60Ca	Balan Sud	Plaine d'Argenson	79360

Pendant toute la durée de la Promesse de bail signée avec le Propriétaire, la Société, ainsi que toute personne qu'elle mandaterait pour la réalisation des études de faisabilité du Projet, aura libre accès au site et aux Parcelles afin d'effectuer des relevés, plans, sondages et autres travaux préalables nécessaires. Le Propriétaire autorise la Société ainsi que toute personne qu'elle mandaterait à solliciter toute autorisation administrative nécessaire au développement du Projet en ce compris une demande d'autorisation environnementale au titre des ICPE. La Société pourra en outre procéder à l'affichage sur les Parcelles de toute autorisation devant faire l'objet d'un affichage en vertu de la réglementation applicable.

Le Propriétaire promet d'autoriser la Société, à constituer sur les Parcelles les servitudes nécessaires à la construction et à l'exploitation des éoliennes, et notamment les servitudes permettant la création des chemins nécessaires au passage des véhicules et/ou d'une grue pendant les phases de construction et d'exploitation, le passage de câbles enterrés pour l'évacuation de l'énergie, les connexions entre les éoliennes, les travaux de drainage et d'hydraulique, le porte à faux des convois de transport, la plantation de haies et le surplomb d'une ou plusieurs éoliennes, et ce, même si aucun Bail n'est signé sur les Parcelles.

Le Propriétaire atteste avoir pris connaissance des conditions de démantèlement et de remise en état du site, fixées par l'arrêté du 6 novembre 2014 modifiant celui du 26 août 2011 et en donne un avis favorable. La remise en état future sera faite selon le type d'usage actuel de la parcelle à savoir agricole / ~~forestier~~ (rayez la mention inutile).

Parapher ici : FG

B3



Fait à Beauvoisin sur Morte le  
22/05/2019 en 2 originaux

**Le Propriétaire**  
Monsieur GUIBERT Fabrice  
*Lu et approuvé manuscrit*

*Lu et approuvé*  


Parapher ici : FG

## Relevé de propriété– 00 ZA 13 – Commune de Plaine d’Argenson

Titulaire : personne physique (1)							
Nom / Prénom	Sexe	Date de naissance	Lieu de naissance	Nom et prénom d'usage	Droit	Adresse des titulaires de droit	Identifiant foncier
GUIBERT FABRICE BERNARD JACQUES	M	27-09-1966	NIORT	GUIBERT FABRICE	P	15 LES FOUGERES 79360 PLAINE-D'ARGENSON	MBHC7Q

Liste des biens : Parcelle active

Identifiant de la Parcelle			Contenance cadastrale	Nature de culture	Adresse	Titulaire de droit
078	ZA	0013	2ha68a60ca	terre	FIEF DE NION	

### 3.7. Parcelle 00 ZA 14 – Commune de Plaine d'Argenson



#### Déclaration

Monsieur TEILLET Laurent, demeurant à 79360 PLAINE D'ARGENSON,

Et

Madame TEILLET Karine, demeurant à 79360 PLAINE D'ARGENSON,

#### Désigné(e)(s) (ensemble) ci-après le "Propriétaire",

Atteste être le propriétaire des terrains référencés ci-après et certifie avoir signé une promesse de bail emphytéotique et de constitution de servitudes avec la société Volkswind France SAS :

N° de la parcelle	Surface	Lieu-dit	Commune	Code postal
ZA15	1ha42a50ca	Fief de Nion	PLAINE D'ARGENSON	79360
ZA14	1ha81a10ca	Fief de Nion	PLAINE d'ARGENSON	79360
ZB59	2ha04a70ca	Les Fougères Nord	PLAINE d'ARGENSON	79360
ZB34	3ha44a00ca	Champs de Cormier	PLAINE d'ARGENSON	79360
0033ZA18	3ha05a10ca	La Croix de Belleville	PLAINE D'ARGENSON	79360
033ZA69	1ha44a80ca	Le Fief Pillot	PLAINE d'ARGENSON	79360

Les parcelles ZB14,34 et 58 appartiennent à Mr TEILLET Laurent. Les parcelles ZA 15, 033ZA69, 00ZA18 appartient pour moitié indivise à chacun de Mr TEILLET Laurent et de Mme TEILLET Karine

Pendant toute la durée de la Promesse de bail signée avec le Propriétaire, la Société, ainsi que toute personne qu'elle mandaterait pour la réalisation des études de faisabilité du Projet, aura libre accès au site et aux Parcelles afin d'effectuer des relevés, plans, sondages et autres travaux préalables nécessaires. Le Propriétaire autorise la Société ainsi que toute personne qu'elle mandaterait à solliciter toute autorisation administrative nécessaire au développement du Projet en ce compris une demande d'autorisation environnementale au titre des ICPE. La Société pourra en outre procéder à l'affichage sur les Parcelles de toute autorisation devant faire l'objet d'un affichage en vertu de la réglementation applicable.

Le Propriétaire promet d'autoriser la Société, à constituer sur les Parcelles les servitudes nécessaires à la construction et à l'exploitation des éoliennes, et notamment les servitudes permettant la création des chemins nécessaires au passage des véhicules et/ou d'une grue pendant les phases de construction et d'exploitation, le passage de câbles enterrés pour l'évacuation de l'énergie, les connexions entre les éoliennes, et le surplomb d'une ou plusieurs éoliennes, et ce, même si aucun Bail n'est signé sur les Parcelles.

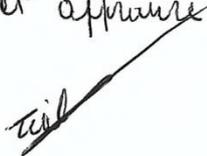


Volkswind France  
Aéroport Bellegarde  
87100 Limoges  
Contact : M. Nicolas BECHET  
05 55 48 38 97  
nicolas.bechet @volkswind.com

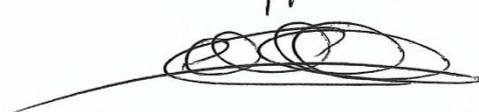
Le Propriétaire atteste avoir pris connaissance des conditions de démantèlement et de remise en état du site, fixées par l'arrêté du 6 novembre 2014 modifiant celui du 26 août 2011 et en donne un avis favorable. La remise en état future sera faite selon le type d'usage actuel de la parcelle à savoir agricole / forestier (*rayez la mention inutile*).

Fait à PLAINE d'ARGENSON le 02/08/2019 en 2 originaux

**Le propriétaire,  
Monsieur TEILLET Laurent  
Lu et approuvé**

*Lu et approuvé*  


**Madame TEILLET Karine  
Lu et approuvé manuscrit**

*Lu et approuvé*  


## Relevé de propriété– 00 ZA 14 – Commune de Plaine d’Argenson

Titulaire : personne physique (1)							
Nom / Prénom	Sexe	Date de naissance	Lieu de naissance	Nom et prénom d'usage	Droit	Adresse des titulaires de droit	Identifiant foncier
TEILLET LAURENT PHILIPPE	M	17-11-1969	MELLE	TEILLET LAURENT	P	54 RTE DE LA FORET 79360 PLAINE-D'ARGENSON	MBF427

Liste des biens : Parcelle active

Identifiant de la Parcelle			Contenance cadastrale	Nature de culture	Adresse	Titulaire de droit
078	ZA	0014	1ha81a10ca	terre	FIEF DE NION	⊗

### 3.8. Parcelle ZB 33 – Commune de Plaine d'Argenson

#### Avenant à la Promesse de Bail Emphytéotique et de constitution de servitudes signée le 11/06/2019 Projet éolien de PLAINE D'ARGENSON et BEAUVOIR SUR NIORT

Entre : La Société VOLKSWIND France SAS au capital de 250 000 (deux cent cinquante mille) Euro, ayant son siège social au 45 rue du Cardinal Lemoine 75 005 PARIS, France, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro B 439 906 934 et représentée par M Nicolas BECHET

Et :

Le Propriétaire

Monsieur AUTIN Michel, né à [REDACTED], et son épouse Madame AUTIN Ginette, [REDACTED] demeurant ensemble à [REDACTED]

Objet: Ajout de parcelle(s) à la Promesse :

Pour la réalisation du projet éolien, est/sont ajoutée(s) à la « Promesse de Bail Emphytéotique et de constitution de servitudes » :

N° de la parcelle	Surface	Lieu dit	Commune	Code postal
ZB5	1ha09a70ca	Fief Pairault	PLAINE D'ARGENSON	79360
ZB6	1ha36a20ca	Fief Pairault	PLAINE D'ARGENSON	79360
ZB33	4ha10a70ca	Champ du Cormier	PLAINE D'ARGENSON	79360

Les articles restent inchangés.

Fait à Plaine d'Argenson le 11.08.2019 en 2 originaux, ayant chacun la même valeur juridique, dont un exemplaire est remis à chaque signataire.

LE Propriétaire

Monsieur AUTIN Michel *du et approuvé*  
Lu et approuvé manuscrit

Madame AUTIN Ginette  
Lu et approuvé manuscrit

LA SOCIETE

Monsieur Nicolas BECHET *Lu et approuvé*

VOLKSWIND France SAS  
Nicolas Bechet - Chargé de développement  
Centre Régional de Limoges  
Aéroport de Limoges-Millac  
87 109 LIMOGES  
Tél : 06.56.45.33.87 / Mobile : 07.85.51.79.71  
nicolas.bechet@volkwind.com

La signature des présentes emporte connaissance de la notice informative en annexe, reconnaissance de la réception de toutes informations et explications utiles concernant la collecte et le traitement des données à caractère personnel, et acceptation de tous les termes et conséquences de cette notice.

**INFORMATION RELATIVEMENT A VOS DONNÉES PERSONNELLES**

AN

AG

NB



### Déclaration

Monsieur AUTIN Michel, demeurant à

Madame AUTIN Ginette demeurant à

Désigné(e)(s) (ensemble) ci-après le "Propriétaire",

Atteste être le propriétaire des terrains référencés ci-après et certifie avoir signé une promesse de bail emphytéotique et de constitution de servitudes avec la société Volkswind France SAS :

N° de la parcelle	Surface	Lieu-dit	Commune	Code postal
ZB17	1ha21a20ca	Fief Pairault	PLAINE D'ARGENSON	79360
ZE 87	2ha94a50ca	Balan Sud	PLAINE D'ARGENSON	79360
ZD62	44a30ca	Fief Pairault	PLAINE D'ARGENSON	79360

Pendant toute la durée de la Promesse de bail signée avec le Propriétaire, la Société, ainsi que toute personne qu'elle mandaterait pour la réalisation des études de faisabilité du Projet, aura libre accès au site et aux Parcelles afin d'effectuer des relevés, plans, sondages et autres travaux préalables nécessaires. Le Propriétaire autorise la Société ainsi que toute personne qu'elle mandaterait à solliciter toute autorisation administrative nécessaire au développement du Projet en ce compris une demande d'autorisation environnementale au titre des ICPE. La Société pourra en outre procéder à l'affichage sur les Parcelles de toute autorisation devant faire l'objet d'un affichage en vertu de la réglementation applicable.

Le Propriétaire promet d'autoriser la Société, à constituer sur les Parcelles les servitudes nécessaires à la construction et à l'exploitation des éoliennes, et notamment les servitudes permettant la création des chemins nécessaires au passage des véhicules et/ou d'une grue pendant les phases de construction et d'exploitation, le passage de câbles enterrés pour l'évacuation de l'énergie, les connexions entre les éoliennes, et le surplomb d'une ou plusieurs éoliennes, et ce, même si aucun Bail n'est signé sur les Parcelles.

Le Propriétaire atteste avoir pris connaissance des conditions de démantèlement et de remise en état du site, fixées par l'arrêté du 6 novembre 2014 modifiant celui du 26 août 2011 et en donne un avis favorable. La remise en état future sera faite selon le type d'usage actuel de la parcelle à savoir agricole / forestier (rayez la mention inutile).

Fait à PLAINE d'ARGENSON le 06/06/19.....en 2 originaux

Le propriétaire,  
Madame AUTIN Michel

Lu et approuvé  
Lu et approuvé

Monsieur AUTIN Ginette

Lu et approuvé

Lu et approuvé  
Ginette

## Relevé de propriété – ZB 33 – Commune de Plaine d'Argenson

Titulaires : personnes physiques (2)							
Nom / Prénom	Sexe	Date de naissance	Lieu de naissance	Nom et prénom d'usage	Droit	Adresse des titulaires de droit	Identifiant foncier
AUTIN MICHEL PAUL ANDRE	M	10-08-1941	PRISSE LA CHARRIERE	AUTIN MICHEL	P I	51 RTE DES ECOLES 79360 PLAINE-D'ARGENSON	MBBC4N
SAGOT GINETTE ROLANDE	F	31-12-1941	DOEUIL-SUR-LE- MIGNON	AUTIN GINETTE	P I	51 RTE DES ECOLES 79360 PLAINE-D'ARGENSON	MBFTSP

Liste des biens : Parcelle active

Identifiant de la Parcelle			Contenance cadastrale	Nature de culture	Adresse	Titulaire de droit
078	ZB	0033	4ha10a70ca	terre	CHAMPS DU CORMIER	

## 4. Avis de démantèlement des propriétaires

Depuis le 23 Août 2011, les installations éoliennes sont passées sous la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE). A ce titre, les conditions de remise en état du site en fin d'exploitation d'un parc éolien, sont désormais fixées réglementairement.

L'arrêté du 26 Août 2011, modifié par les arrêtés ministériels du 22 juin 2020 et du 10 décembre 2021, relatif aux installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent au sein d'une installation soumise à autorisation au titre de la rubrique 2980 de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement, fixe ces conditions de remise en état du site en fin d'exploitation d'un parc éolien.

Nous avons informé nos différents partenaires de cette modification et avons recueilli leurs avis. Pour ce faire un courrier accompagné d'un coupon réponse leurs a été transmis et est présenté ci-dessous.

Sans retour dans un délai de 45 jours, l'avis est réputé tacite. Ainsi, lorsqu'aucun retour ne nous est parvenu, nous présenterons les accusés de réception des courriers.



Profitez de l'énergie de l'avenir

**Centre Régional de Limoges**  
Aéroport de Limoges Bellegarde  
87 100 Limoges  
Tel : 05 55 48 38 97

Limoges, le 13/07/2022

*Courrier RAR pour sûreté de l'envoi*

Dans le cadre des orientations nationales et régionales sur la transition énergétique, nous étudions et développons un projet d'énergie éolienne sur le territoire de votre collectivité, en lien avec de nombreux partenaires locaux.

Depuis le 23 Août 2011, les installations éoliennes sont passées sous la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE). A ce titre, les conditions de remise en état du site en fin d'exploitation d'un parc éolien, sont désormais fixées par la loi :

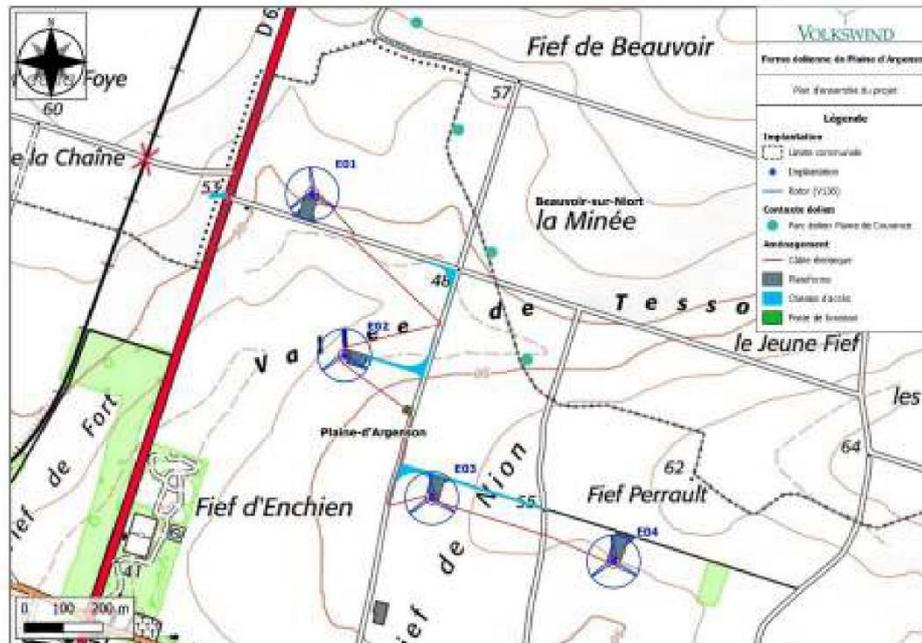
**Arrêté du 26 Août 2011, modifié par les arrêtés ministériels du 22 juin 2020 et du 10 décembre 2021, relatif aux installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent au sein d'une installation soumise à autorisation au titre de la rubrique 2980 de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement**

**Article 29**

*I. - Les opérations de démantèlement et de remise en état prévues à l'article R. 515-106 du code de l'environnement s'appliquent également au démantèlement des aérogénérateurs qui font l'objet d'un renouvellement. Elles comprennent :*

- le démantèlement des installations de production d'électricité ;*
- le démantèlement du poste de livraison ainsi que les câbles dans un rayon de 10 mètres autour des aérogénérateurs et du poste de livraison. Dans le cadre d'un renouvellement dûment encadré par arrêté préfectoral, le poste de livraison ainsi que les câbles dans un rayon de 10 mètres autour des aérogénérateurs et du poste de livraison peuvent être réutilisés ;*
- l'excavation de la totalité des fondations jusqu'à la base de leur semelle, à l'exception des éventuels pieux. Par dérogation, la partie inférieure des fondations peut être maintenue dans le sol sur la base d'une étude adressée au préfet et ayant été acceptée par ce dernier démontrant que le bilan environnemental du décaissement total est défavorable, sans que la profondeur excavée ne puisse être inférieure à 2 mètres dans les terrains à usage forestier au titre du document d'urbanisme opposable et 1 m dans les autres cas. Les fondations excavées sont remplacées par des terres de caractéristiques comparables aux terres en place à proximité de l'installation.*

**Volkswind France SAS**  
Aéroport Limoges Bellegarde  
Tel. : 05.55.48.38.97  
R.C.S. Paris 439 906 934  
[www.volkswind.fr](http://www.volkswind.fr)



Plan du projet éolien développé sur votre commune de Plaine d'Argenson

Caractéristiques de la Ferme éolienne de Plaine Argenson :

- Nombre d'éoliennes : 4
- Modèle d'éolienne : Vestas V136 de 4,2 MW ou Nordex N133 de 4,8 MW ;
- Nombre de poste de livraison : 1
- Dimension du poste de livraison : 5 x 10 mètres ;

Volkswind France SAS  
Aéroport Limoges Bellegarde  
Tel. : 05.55.48.38.97  
R.C.S. Paris 439 906 934  
[www.volkswind.fr](http://www.volkswind.fr)



*Dans le cadre d'un renouvellement dûment encadré par arrêté préfectoral, les fondations en place peuvent ne pas être excavées si elles sont réutilisées pour fixer les nouveaux aérogénérateurs.*

*- la remise en état du site avec le décaissement des aires de grutage et des chemins d'accès sur une profondeur de 40 centimètres et le remplacement par des terres de caractéristiques comparables aux terres à proximité de l'installation, sauf si le propriétaire du terrain sur lequel est sise l'installation souhaite leur maintien en l'état.*

*II. - Les déchets de démolition et de démantèlement sont réutilisés, recyclés, valorisés, ou à défaut éliminés dans les filières dûment autorisées à cet effet.*

*Au 1er juillet 2022, au minimum 90 % de la masse totale des aérogénérateurs démantelés, fondations incluses, lorsque la totalité des fondations sont excavées, ou 85 % lorsque l'excavation des fondations fait l'objet d'une dérogation prévue par le I, doivent être réutilisés ou recyclés.*

*Au 1er juillet 2022, au minimum, 35 % de la masse des rotors doivent être réutilisés ou recyclés.*

*Les aérogénérateurs dont le dossier d'autorisation complet est déposé après les dates suivantes ainsi que les aérogénérateurs mis en service après cette même date dans le cadre d'une modification notable, doivent avoir au minimum :*

*- après le 1er janvier 2024, 95 % de leur masse totale, tout ou partie des fondations incluses, réutilisable ou recyclable ;*

*- après le 1er janvier 2023, 45 % de la masse de leur rotor réutilisable ou recyclable ;*

*- après le 1er janvier 2025, 55 % de la masse de leur rotor réutilisable ou recyclable.*

*III. - Une fois les opérations de démantèlement et de remise en état achevées, l'exploitant fait attester, conformément à l'article R. 515-106 du code de l'environnement, que les opérations visées aux I et aux trois premiers alinéas du II ont été réalisées conformément aux prescriptions applicables.*

*Cette attestation est établie par une entreprise répondant aux conditions fixées par les textes d'application de l'article L. 512-6-1 du code de l'environnement.*

Nous vous invitons donc à prendre connaissance de ces modalités réglementaires et à nous retourner le coupon ci-dessous. D'autre part, nous nous permettons de préciser que conformément à la réglementation, dans un délai de 45 jours suivant la réception de ce courrier, si nous n'avons pas reçu votre avis, celui-ci sera réputé émis.

Vous en remerciant par avance et restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sincères salutations.

---

Volkswind France SAS  
Aéroport Limoges Bellegarde  
Tel. : 05.55.48.38.97  
R.C.S. Paris 439 906 934  
[www.volkswind.fr](http://www.volkswind.fr)

Coupon réponse à renvoyer à l'adresse suivante :  
Volkswind France  
Centre Régional de Limoges  
Aéroport Limoges Bellegarde  
87 100 LIMOGES

---



**Parc éolien de la Ferme Eolienne de Plaine Argenson**

**Remise en état du site après l'arrêt définitif de l'installation**

Je soussigné, atteste avoir pris connaissance des conditions de démantèlement et de remise en état du site, fixées par l'arrêté du 26 août 2011 (modifié par les arrêtés du 22 juin 2020 et du 10 décembre 2021), et en donne un avis favorable.  
Ces modalités seront mises en œuvre par l'exploitant du parc éolien.

Fait à :

Le :

Signature :

#### 4.1. Parcelle 097 ZC71 – Commune de Beauvoir sur Niort

Figure 1 : Accusé de réception - Beatrice et Frederic BARRAUD - - Conditions de remises en état du site – Section 097 ZC, Parcelle n° 71 sur la commune de Beauvoir sur Niort

En provenance de : ~~Beatrice et Frederic BARRAUD~~

80 Chemin du Cône Peuplier  
33360 Alliers en Bois

LA POSTE  
Numéro de l'AR : **AR 1A 193 723 3396 8**

**RECOMMANDÉ :  
AVIS DE RÉCEPTION**

B6 79 -BSN-PA

Renvoyer à **FRAB**

Présenté / Avisé le : 15/07/22  
Distribué le : 15/07/22

Je soussigné(e) déclare être

Le destinataire  
 Le mandataire

Signature : *Beatrice BARRAUD*

CNI / permis de conduire  
 Autre : .....

Signature facteur \*

Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

**VOLKSWIND  
FRANCE SAS**  
Centre Régional de Limoges  
Aéroport Limoges Bellegarde - 87 100 Limoges  
Tel: 05.55.48.38.97 Fax: 05.55.08.24.41

**DESTINATAIRE**

Beatrice et Frederic BARRAUD

80 Chemin du Cône Peuplier  
33360 Alliers en Bois

LA POSTE

Numéro de l'envoi : **1A 193 723 3396 8**

**RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION**

B6 79 -BSN-PA

**EXPÉDITEUR**

**VOLKSWIND  
FRANCE SAS**  
Centre Régional de Limoges  
Aéroport Limoges Bellegarde - 87 100 Limoges  
Tel: 05.55.48.38.97 Fax: 05.55.08.24.41

**PREUVE DE DÉPÔT  
À CONSERVER PAR L'ÉMETTEUR**

**avantages du service suivi :**  
vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.

**accès direct à l'information de distribution :**  
**par SMS :** Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS).  
**par internet :** [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr) (consultation gratuite hors coût de connexion).  
**par téléphone :**  
Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.  
Pour les professionnels, composer le 3634 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h à 18h.

7033 LIMOGES LANDOUGE BP

DEP Date : 10h23 Prix : CRBT :  
E 13/07/22 5,75EUR R1

Niveau de garantie : 16 €  153 €  458 €

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.  
Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.  
Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr).  
Pensez également à la **Lettre recommandée en ligne**, consultez [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr).

**ECOLOGIC**  
Priorité neutrité carbone  
laposte.fr/neutralitecarbone

Cette demande est toujours sans retour depuis 45 jours. Conformément à la loi, l'avis est réputé tacite au 28 Août 2022.

## 4.2. Parcelles 00 ZA 57, 00 ZA 73, 00 ZA 75 et 00 ZA 76 – Commune de Plaine d'Argenson

Figure 2 : Accusé de réception – Dominique ROBIER - Conditions de remises en état du site – Section ZA, Parcelles n° 57, 73, 75 et 76 sur la commune de Plaine d'Argenson

**En provenance de :**  
~~Dominique Robier~~  
 62 rue de la Poste  
 33365 Plaine d'Argenson

**LA POSTE**  
**RECOMMANDÉ :**  
**AVIS DE RÉCEPTION**  
 Numéro de l'AR : AR 1A 198 521 7201 8

BG 79-BSN-PA

Renvoyer à **FRAB**

Présenté / Avisé le : 15/07/22  
 Distribué le : 13/07/22

Je soussigné(e) déclare être  
 Le destinataire  
 Le mandataire

CNI / permis de conduire  
 Autre : .....

\*Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

**VOLKSWIND FRANCE SAS**  
 Centre Régional de Limoges  
 Aéroport Limoges Bellegarde - 87 100 Limoges  
 Tel: 05.55.48.38.97 Fax: 05.55.08.24.41

**DESTINATAIRE**  
 Dominique Robier  
 62 rue de la Poste  
 33365 Plaine d'Argenson

**LA POSTE**  
 Numéro de l'envoi : 1A 198 521 7201 8

**RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION**

BG 79-BSN-PA

**EXPÉDITEUR**  
**VOLKSWIND FRANCE SAS**  
 Centre Régional de Limoges  
 Aéroport Limoges Bellegarde - 87 100 Limoges  
 Tel: 05.55.48.38.97 Fax: 05.55.08.24.41

**PREUVE DE DÉPÔT**

**Les avantages du service suivi :**  
 Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.

**3 modes d'accès direct à l'information de distribution :**

- **Par SMS :** Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS).
- **Sur internet :** [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr) (consultation gratuite hors coût de connexion).
- **Par téléphone :**
  - Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.
  - Pour les professionnels, composer le 3634 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h à 18h.

07033 LIMOGES LANDOUZE BP

DEP Date: 10H23 Prix: 5,79€ CRBT: R1  
 LE 13/07/22

Niveau de garantie : 16 €  153 €  458 €

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.  
 Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.  
 Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr).  
 Pensez également à la **Lettre recommandée en ligne**, consultez [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr).

**ECOLOGIC**  
 Priorité neutralité carbone  
 laposte.fr/heurezantecarbonate

Cette demande est toujours sans retour depuis 45 jours. Conformément à la loi, l'avis est réputé tacite au 28 Août 2022.

### 4.3. Parcelles 00 ZA 46, 00 ZA 47 et 00 ZA 74 – Commune de Plaine d'Argenson

Figure 3 : Accusé de réception – Jean-Luc ROBIER - Conditions de remises en état du site – Section ZA, Parcelles n° 46, 47 et 74 sur la commune de Plaine d'Argenson

**En provenance de :**  
Jean-Luc Robier  
671 Route Nationale  
19300 Beauvoisin-sur-Nivert

**RECOMMANDÉ :  
AVIS DE RÉCEPTION**  
Numéro de l'AR : **AR 1A 198 521 7207 0**

LA POSTE  
SRPZ V2-HUZ-SLI-LONGEZ0 P10 - 03/21

56 29 BSN-PA

Renvoyer à **FRAB**

Présenté / Avisé le :  
Distribué le : 15/07/22

Je soussigné(e) déclare être  
 Le destinataire  
 Le mandataire

CNI / permis de conduire  
 Autre : .....

\* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

**VOLKSWIND  
FRANCE SAS  
Centre Régional de Limoges  
Aéroport Limoges Balgord - 87 100 Limoges  
Tel: 05.55.48.38.97 Fax: 05.55.08.24.41**

DESTINATAIRE

LA POSTE

Numéro de l'AR : **1A 198 521 7207 0**

**RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION**

56 29 BSN-PA

**EXPÉDITEUR**

**VOLKSWIND  
FRANCE SAS  
Centre Régional de Limoges  
Aéroport Limoges Balgord - 87 100 Limoges  
Tel: 05.55.48.38.97 Fax: 05.55.08.24.41**

**PREUVE DE DÉPÔT  
À CONSERVER PAR L'ÉMETTEUR**

**avantages du service suivi :**  
vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.

**accès direct à l'information de distribution :**  
par SMS : Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (35 € TTC + prix d'un SMS).  
par internet : [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr) (consultation gratuite hors coût de connexion).  
par téléphone :  
pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.  
pour les professionnels, composer le 3634 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h à 18h.

87033 LIMOGES LANDOUGE BP

JEI Date : 10H23 Prix : CRBT :  
E 13/07/22 5,75EUR R1

Niveau de garantie : 16 €  153 €  458 €

**Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.**  
**Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.**  
Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr).  
Pensez également à la **Lettre recommandée en ligne**, consultez [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr).

**ECOLOGIC**  
Priorité neutralité carbone  
laposte.fr/neutralitecarbone

Cette demande est toujours sans retour depuis 45 jours. Conformément à la loi, l'avis est réputé tacite au 28 Août 2022.

#### 4.4. Parcelles 00 ZA 17 et 00 ZA 72 – Commune de Plaine d'Argenson

Figure 4 : Accusé de réception – Maryse et Alain AUTIN - - Conditions de remises en état du site – Section ZA, Parcelles n° 17 et 72 sur la commune de Plaine d'Argenson

**En provenance de :**  
 Maryse et Alain AUTIN  
 80 rue de la Poste  
 33600 Plaine d'Argenson

**RECOMMANDÉ :  
 AVIS DE RÉCEPTION**  
 Numéro de l'AR : AR 1A 193 723 3395 1

BG 79 - BSU - PA

Renvoyer à **FRAB**

Présenté / Avisé le : 15/07/22  
 Distribué le : 15/07/22

Je soussigné(e) déclare être  
 Le destinataire  
 Le mandataire

CNI / permis de conduire  
 Autre : .....

Signature (préciser "mandataire" ou "destinataire")  
 Signature

\* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

**VOLKSWIND  
 FRANCE SAS  
 Centre Régional de Limoges  
 Aéroport Limoges Baliegarde - 87 100 Limoges  
 Tel: 05.55.48.38.97 Fax: 05.55.08.24.41**

---

**DESTINATAIRE**  
 Maryse et Alain AUTIN  
 80 rue de la Poste  
 33600 Plaine d'Argenson

**LA POSTE** Numéro de l'envoi : 1A 193 723 3395 1

**RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION**

BG 79 - BSU - PA **EXPÉDITEUR**

**VOLKSWIND  
 FRANCE SAS  
 Centre Régional de Limoges  
 Aéroport Limoges Baliegarde - 87 100 Limoges  
 Tel: 05.55.48.38.97 Fax: 05.55.08.24.41**

**avantages du service suivi :**  
 vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.

**modes d'accès direct à l'information de distribution :**  
 par SMS : Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 ,35 € TTC + prix d'un SMS).  
 sur internet : [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr) (consultation gratuite hors coût de connexion).  
 par téléphone :  
 Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) :  
 du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.  
 Pour les professionnels, composer le 3634 (numéro non surtaxé) :  
 du lundi au vendredi de 8h à 18h.

87033 LIMOGES LANDOUGE BP

DEPÔT Date : 10H23 Prix : CRBT :  
 E 13/07/22 5,75EUR R1

Niveau de garantie : 16 €  153 €  458 €

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.  
 Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.  
 Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr).  
 Pensez également à la **Lettre recommandée en ligne**, consultez [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr).

**ECOLOGIC**  
 Priorité neutrale carbone  
 laposte.fr/neutralitecarbone

PREUVE DE DÉPÔT  
 À CONSERVER DANS LE BUREAU

Cette demande est toujours sans retour depuis 45 jours. Conformément à la loi, l'avis est réputé tacite au 28 Août 2022.

#### 4.5. Parcelle 00 ZA 58 – Commune de Plaine d'Argenson

Figure 5 : Accusé de réception – Jacques ROBIER - - Conditions de remises en état du site – Section ZA, Parcelle n° 58 sur la commune de Plaine d'Argenson

**En provenance de :**  
Jacques Robier  
10 route de la d'ore  
24250 Plaine d'Argenson

Présenté / Avisé le : 15/07/22  
Distribué le : 15/07/22

Je soussigné(e) déclare être  
 Le destinataire  
 Le mandataire  
 CNI / permis de conduire  
 Autre : .....

\* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

**RECOMMANDÉ :  
AVIS DE RÉCEPTION**  
Numéro de l'AR : **AR 1A 198 521 7206 3**  
B6 19-BSU-PA  
Renvoyer à **FRAB**

**VOLKSWIND  
FRANCE SAS  
Centre Régional de Limoges  
Aéroport Limoges Bellegarde - 87 100 Limoges  
Tel: 05.55.48.36.97 Fax: 05.55.08.24.41**

**DESTINATAIRE**  
Jacques Robier  
10 route de la d'ore  
24250 Plaine d'Argenson

**LA POSTE**  
Numéro de l'envoi : **1A 198 521 7206 3**  
**RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION**  
B6 19-BSU-PA  
**EXPÉDITEUR**  
**VOLKSWIND  
FRANCE SAS  
Centre Régional de Limoges  
Aéroport Limoges Bellegarde - 87 100 Limoges  
Tel: 05.55.48.36.97 Fax: 05.55.08.24.41**

avantages du service suivi :  
vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.  
**codes d'accès direct à l'information de distribution :**  
**ir SMS :** Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 35 € TTC - prix d'un SMS.  
**ir internet :** [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr) (consultation gratuite hors coût de connexion).  
**ir téléphone :**  
Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) :  
du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.  
Pour les professionnels, composer le 3634 (numéro non surtaxé) :  
du lundi au vendredi de 8h à 18h.

87033 LIMOGES LANDOUGE BP

DEF Date : 10H23 Prix : 5,75EUR CRBT : R1

Niveau de garantie : 16 €  153 €  458 €

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.  
Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.  
Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr).  
Pensez également à la **Lettre recommandée en ligne**, consultez [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr).

**PREUVE DE DÉPÔT À CONSERVER PAR L'ÉMETTEUR**

**ECOLOGIC**  
Priorité neutralement carbone  
laposte.fr/neutralitecarbone

Cette demande est toujours sans retour depuis 45 jours. Conformément à la loi, l'avis est réputé tacite au 28 Août 2022.

#### 4.6. Parcelle 00 ZA 13 – Commune de Plaine d'Argenson

Figure 6 : Accusé de réception – Fabrice GUIBERT - Conditions de remises en état du site - Section ZA, Parcelle n° 13 sur la commune de Plaine d'Argenson

**DESTINATAIRE**  
 Fabrice GUIBERT  
 15 Chemin des Fougères  
 Le Pont Boussois  
 73300 Plaine d'Argenson

**LA POSTE**  
 Numéro de l'envoi : 1A 193 723 3394 4

**RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION**

**EXPÉDITEUR**  
 BG 79-BSN-PA

**VOLKSWIND FRANCE SAS**  
 Centre Régional de Limoges  
 Aéroport Limoges Bellegarde - 87 100 Limoges  
 Tél: 05.55.48.38.97 Fax: 05.55.08.24.41

**Les avantages du service suivi :**  
 Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.

**3 modes d'accès direct à l'information de distribution :**

- Par SMS : Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS).
- Sur internet : [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr) (consultation gratuite hors coût de connexion).
- Par téléphone :
  - Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.
  - Pour les professionnels, composer le 3634 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h à 18h.

87033 LIMOGES LANDOUGE BP

Date : 10H23 Prix : CRBT :  
 LE 13/07/22 5,75EUR R1

Niveau de garantie : 16 €  153 €  458 €

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.  
 Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.  
 Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr).  
 Pensez également à la Lettre recommandée en ligne, consultez [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr).

**En provenance de :**  
~~Fabrice GUIBERT  
 15 Chemin des Fougères  
 Le Pont Boussois  
 73300 Plaine d'Argenson~~

**RECOMMANDÉ : AVIS DE RÉCEPTION**  
 LA POSTE  
 Numéro de l'AR : AR 1A 193 723 3394 4

LA POSTE 38909A 16-07-22 FRANCE

FRAB

Présenté / Avisé le : 15/07/2022  
 Distribué le :

Je soussigné(e) déclare être

Le destinataire  
 Le mandataire

Signature : *[Signature]*

CNI / permis de conduire  
 Autre : .....

Signature facteur \* : *[Signature]*

\* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

15-7-2022  
 BEAUMONT-SUR-NOYON - SEVRES - DEUX

**VOLKSWIND FRANCE SAS**  
 Centre Régional de Limoges  
 Aéroport Limoges Bellegarde - 87 100 Limoges  
 Tél: 05.55.48.38.97 Fax: 05.55.08.24.41

Cette demande est toujours sans retour depuis 45 jours. Conformément à la loi, l'avis est réputé tacite au 28 Août 2022.

## 4.7. Parcelle 00 ZA 14 – Commune de Plaine d'Argenson

Figure 7 : Accusé de réception – Laurent TEILLET - Conditions de remises en état du site – Section ZA, Parcelle n° 14 sur la commune de Plaine d'Argenson

**En provenance de :**  
~~LAURENT TEILLET  
 54 route de la Corde  
 43300 Plaine d'Argenson~~

**RECOMMANDÉ :  
 AVIS DE RÉCEPTION**  
 Numéro de FAR : **AR 1A 198 521 7202 5**

LA POSTE  
 B6 29 BSN-PA

REVENIR À  
 FRAB

PRÉSENTÉ / AVISÉ LE : 15/07/22  
 DISTRIBUÉ LE : 15/07/22

Je soussigné(e) déclare être  
 Le destinataire  
 Le mandataire

CNI / permis de conduire  
 Autre : .....

\*Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

**VOLKSWIND  
 FRANCE SAS  
 Centre Régional de Limoges  
 Aéroport Limoges Bellegarde - 87 100 Limoges  
 Tel: 05.55.48.38.97 Fax: 05.55.08.24.41**

**DESTINATAIRE**  
 LAURENT TEILLET  
 54 route de la Corde  
 43300 Plaine d'Argenson

LA POSTE  
 Numéro de l'envoi : **1A 198 521 7202 5**

**RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION**

**EXPÉDITEUR**  
 B6 29 BSN-PA

**VOLKSWIND  
 FRANCE SAS  
 Centre Régional de Limoges  
 Aéroport Limoges Bellegarde - 87 100 Limoges  
 Tel: 05.55.48.38.97 Fax: 05.55.08.24.41**

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.  
 Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.  
 Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr).  
 Pensez également à la **Lettre recommandée en ligne**, consultez [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr).

87033 LIMOGES LANGOUGE BP

JEI Date : 10H23 Prix : 5,75EUR CRBT : R1

Niveau de garantie : 16 €  153 €  458 €

PREUVE DE DÉPÔT  
 À CONSERVER PAR LE CLIENT

ECOLOGIC  
 Priorité neutrale carbone  
 laposte.fr/neutralitecarbone

Cette demande est toujours sans retour depuis 45 jours. Conformément à la loi, l'avis est réputé tacite au 28 Août 2022.

#### 4.8. Parcelle ZB 33 – Commune de Plaine d'Argenson

Figure 8 : Coupon retourné par Madame Ginette AUTIN et Monsieur Michel AUTIN - Conditions de remises en état du site – Section ZB, Parcelle n° 33 sur la commune de Plaine d'Argenson

VOLKSWIND

**Parc éolien de la Ferme Eolienne de Plaine Argenson**

**Remise en état du site après l'arrêt définitif de l'installation**

Je soussigné, Madame Ginette AUTIN, atteste avoir pris connaissance des conditions de démantèlement et de remise en état du site, fixées par l'arrêté du 26 août 2011 (modifié par les arrêtés du 22 juin 2020 et du 10 décembre 2021), et en donne un avis favorable.  
Ces modalités seront mises en œuvre par l'exploitant du parc éolien.

Fait à : 51 Route des Ecoles Le: 20-07-2022

Signature : 

VOLKSWIND

**Parc éolien de la Ferme Eolienne de Plaine Argenson**

**Remise en état du site après l'arrêt définitif de l'installation**

Je soussigné, Monsieur Michel AUTIN, atteste avoir pris connaissance des conditions de démantèlement et de remise en état du site, fixées par l'arrêté du 26 août 2011 (modifié par les arrêtés du 22 juin 2020 et du 10 décembre 2021), et en donne un avis favorable.  
Ces modalités seront mises en œuvre par l'exploitant du parc éolien.

Fait à : 51 Route des Ecoles Le: 20-07-2022

Signature : 

## 5. Avis de démantèlement - Agglomération du Niortais (Niort Agglo)

L'ensemble des aménagements prévus dans le cadre du développement de la Ferme éolienne de Plaine Argenson sont tous situés sur la commune de Plaine d'Argenson, à l'exception d'un virage permettant l'accès au site depuis la route départementale D650, qui lui se trouve sur la commune voisine de Beauvoir-sur-Niort.

Ces deux communes appartiennent à l'Agglomération du Niortais (Niort Agglo) qui compte 40 communes au total. Niort Agglo dispose de la compétence PLU, plan local d'urbanisme, à l'échelle du territoire des 40 communes depuis le 1er décembre 2015. Ainsi un courrier a été envoyé et reçu en date du 18 Juillet 2022 par Niort Agglo, relatif à l'évolution des conditions de remises en état du site après démantèlement, et notamment l'arrêté ministériel du 10 décembre 2021 qui modifie l'arrêté du 26 Août 2011, déjà modifié par le 22 juin 2020.

Figure 9 : Courrier envoyé à la communauté d'agglomération Niort Agglo concernant les conditions de remises en état du site





*Dans le cadre d'un renouvellement dûment encadré par arrêté préfectoral, les fondations en place peuvent ne pas être excavées si elles sont réutilisées pour fixer les nouveaux aérogénérateurs.*

*- la remise en état du site avec le décaissement des aires de grutage et des chemins d'accès sur une profondeur de 40 centimètres et le remplacement par des terres de caractéristiques comparables aux terres à proximité de l'installation, sauf si le propriétaire du terrain sur lequel est sise l'installation souhaite leur maintien en l'état.*

*II. - Les déchets de démolition et de démantèlement sont réutilisés, recyclés, valorisés, ou à défaut éliminés dans les filières dûment autorisées à cet effet.*

*Au 1er juillet 2022, au minimum 90 % de la masse totale des aérogénérateurs démantelés, fondations incluses, lorsque la totalité des fondations sont excavées, ou 85 % lorsque l'excavation des fondations fait l'objet d'une dérogation prévue par le I, doivent être réutilisés ou recyclés.*

*Au 1er juillet 2022, au minimum, 35 % de la masse des rotors doivent être réutilisés ou recyclés.*

*Les aérogénérateurs dont le dossier d'autorisation complet est déposé après les dates suivantes ainsi que les aérogénérateurs mis en service après cette même date dans le cadre d'une modification notable, doivent avoir au minimum :*

*- après le 1er janvier 2024, 95 % de leur masse totale, tout ou partie des fondations incluses, réutilisable ou recyclable ;*

*- après le 1er janvier 2023, 45 % de la masse de leur rotor réutilisable ou recyclable ;*

*- après le 1er janvier 2025, 55 % de la masse de leur rotor réutilisable ou recyclable.*

*III. - Une fois les opérations de démantèlement et de remise en état achevées, l'exploitant fait attester, conformément à l'article R. 515-106 du code de l'environnement, que les opérations visées aux I et aux trois premiers alinéas du II ont été réalisées conformément aux prescriptions applicables.*

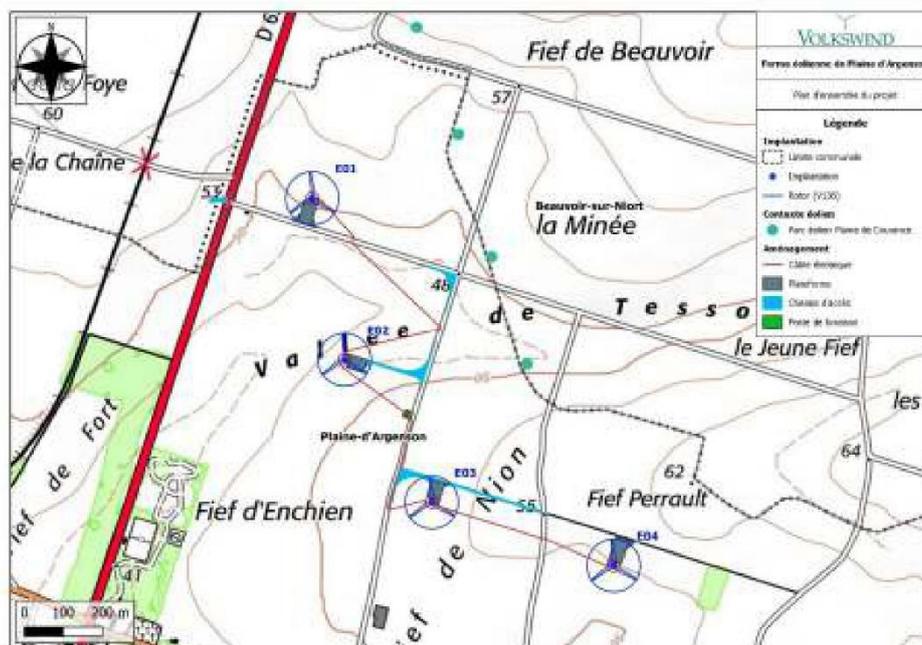
*Cette attestation est établie par une entreprise répondant aux conditions fixées par les textes d'application de l'article L. 512-6-1 du code de l'environnement.*

Nous vous invitons donc à prendre connaissance de ces modalités réglementaires et à nous retourner le coupon ci-dessous. D'autre part, nous nous permettons de préciser que conformément à la réglementation, dans un délai de 45 jours suivant la réception de ce courrier, si nous n'avons pas reçu votre avis, celui-ci sera réputé émis.

Vous en remerciant par avance et restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sincères salutations.

---

Volkswind France SAS  
Aéroport Limoges Bellegarde  
Tel. : 05.55.48.38.97  
R.C.S. Paris 439 906 934  
[www.volkswind.fr](http://www.volkswind.fr)



Plan du projet éolien développé sur la commune de Plaine d'Argenson

Caractéristiques de la Ferme éolienne de Plaine Argenson :

- Nombre d'éoliennes : 4
- Modèle d'éolienne : Vestas V136 de 4,2 MW ou Nordex N133 de 4,8 MW ;
- Nombre de poste de livraison : 1
- Dimension du poste de livraison : 5 x 10 mètres ;

Volkswind France SAS  
Aéroport Limoges Bellegarde  
Tel. : 05.55.48.38.97  
R.C.S. Paris 439 906 934  
[www.volkswind.fr](http://www.volkswind.fr)

Coupon réponse à renvoyer à l'adresse suivante :  
Volkswind France  
Centre Régional de Limoges  
Aéroport Limoges Bellegarde  
87 100 LIMOGES

---



**Parc éolien de la Ferme Eolienne de Plaine Argenson**

**Remise en état du site après l'arrêt définitif de l'installation**

Je soussigné, NIORT AGGLO, atteste avoir pris connaissance des conditions de démantèlement et de remise en état du site, fixées par l'arrêté du 26 août 2011 (modifié par les arrêtés du 22 juin 2020 et du 10 décembre 2021), et en donne un avis favorable.  
Ces modalités seront mises en œuvre par l'exploitant du parc éolien.

Fait à :

Le :

Signature :

Figure 10 : Accusé de réception de la communauté d'agglomération Niort Agglo concernant les conditions de remises en état du site

En provenance de : ~~Niort Agglo~~  
~~140 rue des Epaves~~  
~~CS 28772~~  
~~19221 Niort~~

LA POSTE  
 Numéro de l'AR : **AR 1A 198 521 7205 6**

**RECOMMANDÉ :  
 AVIS DE RÉCEPTION**

Numéro de l'AR : **AR 1A 198 521 7205 6**

BS 79-DSN-PA

FRAB

Service courrier

18 JUL. 2022

VOLKSWIND  
 FRANCE SAS  
 Centre Régional de Limoges  
 Aéroport Limoges Baliegarde - 87 100 Limoges  
 Tél: 05.55.48.38.97 Fax: 05.55.08.24.41

Cette demande est toujours sans retour depuis 45 jours. Conformément à la loi, l'avis est réputé tacite au 31 Août 2022.

## 6. Situation au répertoire SIRENE



Service Info Sirene

09 72 72 6000

prix d'un appel local

Service Statistique

Répertoire SIRENE

### SITUATION AU REPERTOIRE SIRENE

A la date du 01/08/2022

<b>Description de l'entreprise</b>	<b>Entreprise active depuis le 24/02/2022</b>
Identifiant SIREN	912 768 850
Identifiant SIRET du siège	912 768 850 00014
Dénomination	FERME EOLIENNE DE PLAINE ARGENSON
Catégorie juridique	5710 - SAS, société par actions simplifiée
Activité Principale Exercée (APE)	35.11Z - Production d'électricité
Appartenance au champ de l'ESS <sup>1</sup>	Non

<b>Description de l'établissement</b>	<b>Etablissement actif depuis le 24/02/2022</b>
Identifiant SIRET	912 768 850 00014
Adresse	1 RUE DES ARQUEBUSIERS 67000 STRASBOURG
Activité Principale Exercée (APE)	35.11Z - Production d'électricité

<sup>1</sup> : Economie Sociale et Solidaire

**Important :** A l'exception des informations relatives à l'identification de l'entreprise, les renseignements figurant dans ce document, en particulier le code APE, n'ont de valeur que pour les applications statistiques (décret n°2007-1888 du 26 décembre 2007 portant approbation des nomenclatures d'activités françaises et de produits, paru au JO du 30 décembre 2007).

**Avertissement :** Aucune valeur juridique n'est attachée à l'avis de situation.

## 7. Immatriculation principale au registre du commerce et des sociétés

### Greffes du Tribunal Judiciaire de Strasbourg

REGISTRE DU COMMERCE  
45 RUE DU FOSSE DES TREIZE  
CS 60444  
67008 STRASBOURG CEDEX

Code de vérification : n19aeVKhDm  
<https://www.infogreffe.fr/contrôle>



N° de gestion 2022B01278

### Extrait Kbis

### EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS à jour au 28 juillet 2022

#### IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	912 768 850 R.C.S. Strasbourg
<i>Date d'immatriculation</i>	26/04/2022
<i>Dénomination ou raison sociale</i>	<b>FERME EOLIENNE DE PLAINE ARGENSON</b>
<i>Forme juridique</i>	Société par actions simplifiée à associé unique
<i>Capital social</i>	20 000,00 Euros
<i>Adresse du siège</i>	1 rue des Arquebusiers 67000 Strasbourg
<i>Domiciliation en commun</i>	
<i>Nom ou dénomination du domiciliataire</i>	MAZARS
<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	348 600 990
<i>Durée de la personne morale</i>	Jusqu'au 25/04/2121
<i>Date de clôture de l'exercice social</i>	30 septembre
<i>Date de clôture du 1er exercice social</i>	30/09/2022

#### GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTRÔLE, ASSOCIÉS OU MEMBRES

##### Président

<i>Dénomination</i>	VOLKSWIND GmbH
<i>Forme juridique</i>	Société de droit étranger
<i>Adresse</i>	3 Gustav-Weiskopf-Strasse Ganderkesee (ALLEMAGNE)

#### RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

<i>Adresse de l'établissement</i>	1 rue des Arquebusiers 67000 Strasbourg
<i>Activité(s) exercée(s)</i>	Toutes études et prestations relatives à la conception, la réalisation et l'exploitation du parc d'éoliennes Ferme Eolienne de Plaine Argenson
<i>Date de commencement d'activité</i>	24/02/2022
<i>Origine du fonds ou de l'activité</i>	Création
<i>Mode d'exploitation</i>	Exploitation directe

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT

## 8. Contrat de cession

### CONTRAT DE CESSION

Entre les soussignés :

**La société Volkswind France**

Société par actions simplifiées au capital de 250.000 €, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 439 906 934, dont le siège social est à 45, rue du Cardinal Lemoine, 75005 PARIS, représentée par la société Volkswind GmbH agissant en sa qualité de Présidente et ayant tous pouvoirs à cet effet

dénommée ci-après le « **Cédant** »

- de première part -

et

**La société Ferme Eolienne de Plaine Argenson**

Société par actions simplifiées au capital de 20.000 €, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Strasbourg sous le numéro 912 768 850, dont le siège social est 1, Rue des Arquebusiers, 67000 Strasbourg, représentée par la société Volkswind GmbH, agissant en sa qualité de Présidente et ayant tous pouvoirs à cet effet

dénommée ci-après le « **Cessionnaire** »

- de deuxième part -

IL A ETE PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

Dans le cadre du développement d'un projet éolien sur les communes de Plaine d'Argenson et Beauvoir-sur-Niort, Volkswind France SAS a conclu des promesses de bail emphytéotique et de constitution de servitudes, des promesses de convention de mise à disposition et de constitution de servitudes et des conventions de servitudes ci-après individuellement « CONVENTION » ou ensemble « CONVENTIONS ») avec divers propriétaires fonciers et fermiers dans cette région.

Le présent contrat a pour objet de transférer les droits de « Conventions » à la société Ferme Eolienne de Plaine Argenson SAS - société projet fondée pour le projet du parc éolien.

CECI EXPOSE, IL A ETE ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIIT :

**Article 1 : OBJET DE CESSION**

Les CONVENTIONS suivantes font l'objet de la présente cession :

- 1) La convention de servitudes conclue entre d'une part le Cédant et d'autre part Monsieur BARRAUD Frédéric et Mme BARRAUD Béatrice née TEXIER (propriétaires) ainsi que l'EARL BARRAUD Freddy représentée par son gérant Monsieur BARRAUD Frédéric (exploitant), le 30 mars 2022, concernant la parcelle 097 ZC 71 sur la commune de Beauvoir-sur-Niort.
- 2) La promesse de bail emphytéotique et de constitution de servitudes conclue entre d'une part le Cédant et d'autre part Monsieur ROBIER Dominique (propriétaire), le 16 mai 2019 ainsi que son avenant signé le 21 mai 2019, mais uniquement concernant les parcelles 00 ZA 57, 00 ZA 73, 00 ZA 75 et 00 ZA 76 sur la commune de Plaine d'Argenson.
- 3) La promesse de bail emphytéotique et de constitution de servitudes conclue entre d'une part le Cédant et d'autre part Monsieur ROBIER Jean-Luc (propriétaire), le 15 mai 2019 ainsi que son avenant signé le 22 mai 2019, mais uniquement concernant les parcelles 00 ZA 46, 00 ZA 47 et 00 ZA 74 sur la commune de Plaine d'Argenson.

1  
JNL

- 4) La promesse de convention de mise à disposition et de constitution de servitudes conclue entre d'une part le Cédant et d'autre part le GAEC de Bel Air représenté par ses gérants Messieurs ROBIER Dominique et VEILLON Emmanuel (exploitant), le 15 mai 2019 ainsi que son avenant signé le 21 mai 2019, mais uniquement concernant les parcelles 00 ZA 46, 00 ZA 47, 00 ZA 57, 00 ZA 58, 00 ZA 73, 00 ZA 74, 00 ZA 75 et 00 ZA 76 sur la commune de Plaine d'Argenson.
- 5) La promesse de bail emphytéotique et de constitution de servitudes conclue entre d'une part le Cédant et d'autre part Madame ROBIER Yvette née ALLEAU et Monsieur ROBIER Jacques (propriétaires), le 13 mai 2019 ainsi que son avenant signé le 22 mai 2019 concernant la parcelle 00 ZA 58 sur la commune de Plaine d'Argenson.
- 6) La promesse de bail emphytéotique et de constitution de servitudes conclue entre d'une part le Cédant et d'autre part Madame AUTIN Maryse née REDIEU et Monsieur AUTIN Alain (propriétaires), le 11 juin 2019 ainsi que son avenant signé le 11 août 2019 concernant les parcelles 00 ZA 17 et 00 ZA 72 sur la commune de Plaine d'Argenson.
- 7) La promesse de convention de mise à disposition et de constitution de servitudes conclue entre d'une part le Cédant et d'autre part le GAEC du Petit Chemin représentés par ses gérants Messieurs AUTIN Alain, AUTIN Mathieu et SAGOT Éric (exploitant), signé le 11 juin 2019, mais uniquement concernant les parcelles 00 ZA 17, 00 ZA 72 et ZB 33 sur la commune de Plaine d'Argenson.
- 8) La promesse de bail emphytéotique et de constitution de servitudes conclue entre d'une part le Cédant et d'autre part Monsieur GUIBERT Fabrice (propriétaire), le 22 mai 2019, ainsi que son avenant signé le 17 mai 2022, concernant la parcelle 00 ZA 13 sur la commune de Plaine d'Argenson.
- 9) La promesse de convention de mise a disposition et de constitution de servitudes conclue entre d'une part le Cédant et d'autre part Monsieur GUIBERT Fabrice (exploitant), le 22 mai 2019, ainsi que son avenant signé le 17 mai 2022, concernant la parcelle 00 ZA 13 sur la commune de Plaine d'Argenson.
- 10) La promesse de bail emphytéotique et de constitution de servitudes conclue entre d'une part le Cédant et d'autre part Monsieur TEILLET Laurent et Madame TEILLET Karine née SEIGNEURET (propriétaires), le 02 août 2019, mais uniquement concernant la parcelle 00 ZA 14 sur la commune de Plaine d'Argenson.
- 11) La promesse de convention de mise a disposition et de constitution de servitudes conclue entre d'une part le Cédant et d'autre part l'EARL TEILLET L.K représentée par son gérant Monsieur TEILLET Laurent (exploitant), le 02 août 2019, mais uniquement concernant la parcelle 00 ZA 14 sur la commune de Plaine d'Argenson.
- 12) La promesse de bail emphytéotique et de constitution de servitudes conclue entre d'une part le Cédant et d'autre part Madame AUTIN Ginette née SAGOT et Monsieur AUTIN Michel (propriétaires), le 11 juin 2019 ainsi que son avenant signé le 11 août 2019, mais uniquement concernant la parcelle ZB 33 sur la commune de Plaine d'Argenson.

**Article 2 : CESSION DE DROIT**

Le Cédant cède et transporte par les présentes, sous les garanties ordinaires et de droit au Cessionnaire, qui accepte, les droits se rapportant aux CONVENTIONS précitées et les avenants éventuels.

**Article 3 : CHARGES ET CONDITIONS**

La présente cession a lieu à charge par le Cessionnaire qui s'y oblige d'exécuter, à compter de l'entrée en jouissance, toutes les clauses et conditions des Conventions et avenants correspondantes.

**Article 4 : AUTORISATION DE CESSION**

Conformément à toutes les Conventions, objet des présentes, tous les propriétaires et fermiers ont donné respectivement leur autorisation au Cédant pour toute cession de son droit de la Convention respective, à charge pour le Cessionnaire de se soumettre à toutes les obligations que la Convention met à la charge du Cédant.

**Article 5 : LITIGES**

Le présent contrat sera interprété selon la législation française applicable aux contrats passés et exécutés en France. Tout litige, quant à son interprétation et son exécution relèvera des tribunaux français.

**Article 6 : DOMICILE**

Pour l'exécution des présentes, les parties font élection de domicile, chacune en ce qui la concerne, à l'endroit mentionné à l'en-tête des présentes.

Fait, en deux (2) exemplaires, le 22.09.2022

**Volkswind France SAS (Cédant)**


Katja STOMMEL

(Gérante – Volkswind GmbH)



Nina Kulling

(Fondée de pouvoir – Volkswind GmbH)

**Ferme Eolienne de Plaine Argenson SAS (Cessionnaire)**


Katja STOMMEL

(Gérante – Volkswind GmbH)



Lars KROENER

(Gérant – Volkswind GmbH)

## 9. Justificatifs d'envois du Résumé non Technique

Conformément à l'article L18162862 du Code de l'Environnement créé par l'article 53 de la loi n°2020-1525 du 7 Décembre 2020, nous avons transmis le résumé non technique de l'étude d'impact prévue au « e » du 2° du II de l'article L.122-3, un mois au moins avant le dépôt de la demande d'autorisation environnementale, à la commune d'implantation à savoir Plaine d'Argenson, et aux communes limitrophes. La liste complète des 8 communes limitrophes est reprise ci-dessous :

- ⤴ Beauvoir-sur-Niort
- ⤴ La Foye Monjault
- ⤴ Villiers en bois
- ⤴ Doeuil-sur-le-Mignon
- ⤴ Le Vert
- ⤴ Saint-Severin-sur-Boutonne
- ⤴ Villeneuve-la-Comtesse
- ⤴ Val-du-Mignon

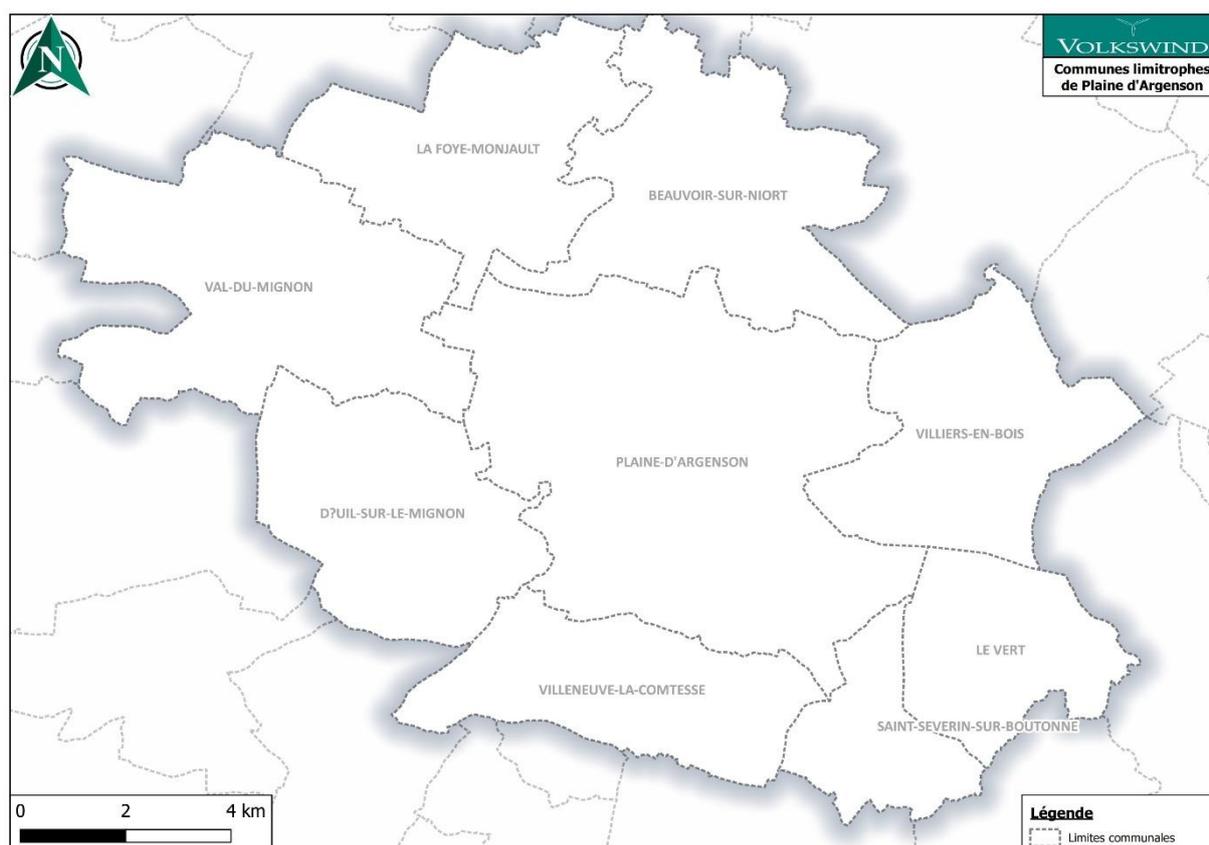


Figure 11 : Accusé réception de l'envoi du RNT de l'étude d'impact - Municipalité de Plaine d'Argenson

**En provenance de :**  
~~Municipalité de Plaine d'Argenson  
 19320 Plaine d'Argenson  
 Puisse-le-Chautiere~~

**RECOMMANDÉ : AVIS DE RÉCEPTION**  
 LA POSTE  
 Numéro de l'AR: **AR 1A 198 521 7274 2**  
 06 05N-PA 73 RVT  
 Renvoyer à **FRAB**

Présenté / Avisé le : / /  
 Distribué le : / /

Je soussigné(e) déclare être  
 Le destinataire  
 Le mandataire  
 CNI / permis de conduire  
 Autre : .....

**Thomas**

**VOLKSWIND FRANCE SAS**  
 Centre Régional de Limoges  
 Aéroport Limoges Bellegarde - 87 100 Limoges  
 Tel: 05.55.48.38.97 Fax: 05.55.08.24.41  
 TM2609 / 1.80

**DESTINATAIRE**  
~~Municipalité de Plaine d'Argenson  
 19320 Plaine d'Argenson  
 Puisse-le-Chautiere~~

**RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION**  
 LA POSTE  
 Numéro de l'envoi : **1A 198 521 7274 2**  
 06 05N-PA 73 RVT  
 EXPÉDITEUR  
**VOLKSWIND FRANCE SAS**  
 Centre Régional de Limoges  
 Aéroport Limoges Bellegarde - 87 100 Limoges  
 Tel: 05.55.48.38.97 Fax: 05.55.08.24.41

**LETTRE RECOMMANDÉE**

**PREUVE DE DÉPÔT À CONSERVER PAR L'ÉMETTEUR**

Les avantages du service suivi :  
 Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.

**3 modes d'accès direct à l'information de distribution :**

- **Par SMS :** Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS).
- **Sur internet :** [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr) (consultation gratuite hors coût de connexion).
- **Par téléphone :**
  - Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.
  - Pour les professionnels, composer le 3634 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Date :                      Prix :                      CRBT :  
 Niveau de garantie :    16 €     153 €     458 €

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.  
 Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.  
 Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr).  
 Pensez également à la **Lettre recommandée en ligne**, consultez [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr).

**ECOLOGIC**  
 Priorité neutralité carbone  
 laposte.fr/neutralitecarbone

Figure 12 : Accusé réception de l'envoi du RNT de l'étude d'impact - Municipalité de Beauvoir sur Niort

**En provenance de :**  
Mairie de Beauvoir-sur-Niort  
~~23 Place de l'Europe à Niort  
79360 Beauvoir-sur-Niort~~

Présenté / Avisé le : 26/08/21  
Distribué le :

Je soussigné(e) déclare être  
 Le destinataire  
 Le mandataire

CNI / permis de conduire  
 Autre : .....

\*Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

**RECOMMANDÉ :  
AVIS DE RÉCEPTION**

Numéro de l'AR : **AR 1A 198 521 7273 5**

86 BSN-PA 73 RNT

Envoyer à **FRAB**

**VOLKSWIND  
FRANCE SAS**  
Centre Régional de Limoges  
Aéroport Limoges Bellegarde - 87 100 Limoges  
Tel: 05.55.48.38.97 Fax: 05.55.08.24.41  
TM2609 / 392

---

**DESTINATAIRE**

Mairie de Beauvoir-sur-Niort  
~~23 Place de l'Europe à Niort  
79360 Beauvoir-sur-Niort~~

**Les avantages du service suivi :**  
Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.

**3 modes d'accès direct à l'information de distribution :**

- **Par SMS :** Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS).
- **Sur internet :** [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr) (consultation gratuite hors coût de connexion).
- **Par téléphone :**
  - Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.
  - Pour les professionnels, composer le 3634 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 9h à 18h.

Date :                      Prix :                      CRBT :

Niveau de garantie :    16 €     153 €     458 €

**LA POSTE**

Numéro de l'envoi : **1A 198 521 7273 5**

**RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION**

86 BSN-PA 73 RNT

**EXPÉDITEUR**

**VOLKSWIND  
FRANCE SAS**  
Centre Régional de Limoges  
Aéroport Limoges Bellegarde - 87 100 Limoges  
Tel: 05.55.48.38.97 Fax: 05.55.08.24.41

Conservé ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.  
Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.  
Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr).

Pensez également à la **Lettre recommandée en ligne**, consultez [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr).

**ECOLOGIC**  
Priorité neutralité carbone  
laposte.fr/neutralitecarbone

PREUVE DE DÉPÔT  
À CONSERVER PAR LE CLIENT

Figure 13 : Accusé réception de l'envoi du RNT de l'étude d'impact - Municipalité de La Foye Monjault

**En provenance de :**  
~~Mairie de La Foye - Monjault~~  
~~23 rue de la Haie~~  
~~13360 La Foye - Monjault~~

Présenté / Avisé le : 30/03/22  
 Distribué le : 05/09/22

Je soussigné(e) déclare être

Le destinataire

Le mandataire

CNI / permis de conduire

Autre : .....

\* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

**RECOMMANDÉ :**  
**AVIS DE RÉCEPTION**  
 Numéro de l'AR : **AR 1A 198 521 7270 4**

BG BSN-PA 29 RNT

RENVOYER

**VOLKSWIND**  
 FRANCE SAS  
 Centre Régional de Limoges  
 Aéroport Limoges Bellegarde - 87 100 Limoges  
 Tel: 05.55.48.38.97 Fax: 05.55.08.24.41

---

**DESTINATAIRE**

Mairie de La Foye - Monjault  
 23 rue de la Haie  
 13360 La Foye - Monjault

**Les avantages du service suivi :**  
 Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.

**3 modes d'accès direct à l'information de distribution :**

- **Par SMS :** Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS).
- **Sur internet :** [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr) (consultation gratuite hors coût de connexion).
- **Par téléphone :**
  - Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé); du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.
  - Pour les professionnels, composer le 3634 (numéro non surtaxé); du lundi au vendredi de 8h à 19h.

Date :            Prix :            CRBT :

Niveau de garantie : 16 €  153 €  458 €

**LA POSTE**

Numéro de l'envoi : **1A 198 521 7270 4**

**RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION**

BG BSN-PA 29 RNT

**EXPÉDITEUR**

**VOLKSWIND**  
 FRANCE SAS  
 Centre Régional de Limoges  
 Aéroport Limoges Bellegarde - 87 100 Limoges  
 Tel: 05.55.48.38.97 Fax: 05.55.08.24.41

**PREUVE DE DÉPÔT**  
 CONSERVÉ PAR LE CLIENT

**ECOLOGIC**  
 priorité neutralité carbone  
 laposte.fr/neutralitecarbone

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.  
 Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.  
 Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr).  
 Pensez également à la **Lettre recommandée en ligne**, consultez [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr).

Figure 14 : Accusé réception de l'envoi du RNT de l'étude d'impact - Municipalité de Villiers en bois

**En provenance de :**  
~~Mairie de Villiers-en-Bois~~  
~~73 route de Bisse-la-Croixière~~  
~~33000 Villiers-en-Bois~~

Présente / Avisé le : 26/08/22  
 Distribué le : 26/08/22

Je soussigné(e) déclare être  
 Le destinataire  
 Le mandataire  
 CNI / permis de conduire  
 Autre : .....

\*Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

**RECOMMANDÉ : AVIS DE RÉCEPTION**  
 LA POSTE  
 Numéro de l'AR : AR 1A 198 521 7261 2

06 DSN-PA 73 RNT

REVENIR À FRAB

**VOLKSWIND FRANCE SAS**  
 Centre Régional de Limoges  
 Aéroport Limoges Baliegarde - 87 100 Limoges  
 Tél: 05.55.48.38.97 Fax: 05.55.08.24.41  
 TM2609 / 392

---

**DESTINATAIRE**

Mairie de Villiers-en-Bois  
 73 route de Bisse-la-Croixière  
 33000 Villiers-en-Bois

**Les avantages du service suivi :**  
 Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.

**3 modes d'accès direct à l'information de distribution :**

- Par SMS : Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS).
- Sur internet : [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr) (consultation gratuite hors coût de connexion).
- Par téléphone :
  - Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.
  - Pour les professionnels, composer le 3634 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Date :                      Prix :                      CRBT :

Niveau de garantie :    16 €     153 €     458 €

**LA POSTE**

Numéro de l'envoi : 1A 198 521 7261 2

**RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION**

06 DSN-PA 73 RNT

**EXPÉDITEUR**

**VOLKSWIND FRANCE SAS**  
 Centre Régional de Limoges  
 Aéroport Limoges Baliegarde - 87 100 Limoges  
 Tél: 05.55.48.38.97 Fax: 05.55.08.24.41

Conservé ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.  
 Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.  
 Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr).  
 Pensez également à la **Lettre recommandée en ligne**, consultez [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr).

**ECOLOGIC**  
 Priorité neutrale carbone  
 laposte.fr/neutralcarbonne

PREUVE DE DÉPÔT À CONSERVER PAR LE CLIENT

Figure 15 : Accusé réception de l'envoi du RNT de l'étude d'impact – Municipalité de Dœuil-sur-le-Mignon

**En provenance de :**  
~~Mairie de Dœuil-sur-le-Mignon~~  
~~11 rue de la Strade~~  
~~17350 Dœuil-sur-le-Mignon~~

Présenté / Avisé le : 26/08/22  
 Distribué le : 26/08/22

Je soussigné(e) déclare être  
 Le destinataire  
 Le mandataire

CNI / permis de conduire  
 Autre : .....

\*Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

**RECOMMANDÉ :  
AVIS DE RÉCEPTION**

Numéro de l'AR : **AR 1A 198 521 7272 8**

BG BSN-PA 79 RNT

FRAB

**VOLKSWIND  
FRANCE SAS**  
 Centre Régional de Limoges  
 Aéroport Limoges Bellegarde - 87 100 Limoges  
 Tel: 05.55.48.38.97 Fax: 05.55.08.24.41

TM2609 / 1.30

---

**DESTINATAIRE**

Mairie de Dœuil-sur-le-Mignon  
 11 rue de la Strade  
 17350 Dœuil-sur-le-Mignon

**Les avantages du service suivi :**  
 Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.

**3 modes d'accès direct à l'information de distribution :**

- **Par SMS :** Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0.35 € TTC + prix d'un SMS).
- **Sur internet :** [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr) (consultation gratuite hors coût de connexion).
- **Par téléphone :**
  - Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.
  - Pour les professionnels, composer le 3634 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Date :            Prix :            CRBT :

Niveau de garantie :    16 €     153 €     458 €

**LA POSTE**

Numéro de vente : **1A 198 521 7272 8**

**RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION**

BG BSN-PA 79 RNT

**EXPÉDITEUR**

**VOLKSWIND  
FRANCE SAS**  
 Centre Régional de Limoges  
 Aéroport Limoges Bellegarde - 87 100 Limoges  
 Tel: 05.55.48.38.97 Fax: 05.55.08.24.41

**Conservé ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.**  
**Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.**  
 Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr).  
 Pensez également à la **Lettre recommandée en ligne**, consultez [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr).

**ECOLOGIC**  
 Priorité neutralité carbone  
 laposte.fr/neutralitecarbone

PREUVE DE DÉPÔT À CONSERVER PAR LE CLIENT

Figure 16 : Accusé réception de l'envoi du RNT de l'étude d'impact - Municipalité de Le Vert

**En provenance de :**  
Mairie de Le Vert

~~1 rue de la Mairie  
29170 Le Vert~~

SRZ2 VZ-HUZ SL1 003520 P10 - 09/21

Présenté / Avisé le : 26/08/22  
Distribué le : 26/03/22

Je soussigné(e) déclare être

Le destinataire  
 Le mandataire

CNI / permis de conduire  
 Autre : .....

\*Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

**RECOMMANDÉ :  
AVIS DE RÉCEPTION**

Numéro de l'AR : **AR 1A 198 521 7269 8**

BB BSN-PA 79 RUT

Renvoyer à **FRAB**

**VOLKSWIND  
FRANCE SAS**  
Centre Régional de Limoges  
Aéroport Limoges Bellegarde - 87 100 Limoges  
Tel: 05.55.48.38.97 Fax: 05.55.08.24.41

---

**DESTINATAIRE**

Mairie de Le Vert

1 rue de la Mairie  
29170 Le Vert

**Les avantages du service suivi :**  
Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.

**3 modes d'accès direct à l'information de distribution :**

- **Par SMS :** Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS).
- **Sur internet :** [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr) (consultation gratuite hors coût de connexion).
- **Par téléphone :**
  - Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.
  - Pour les professionnels, composer le 3634 (numéro non surtaxé) du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Date :            Prix :            CRBT :

Niveau de garantie :    16 €     153 €     458 €

**LA POSTE**

Numéro de l'envoi : **1A 198 521 7269 8**

**RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION**

BB BSN-PA 79 RUT

**EXPÉDITEUR**

**VOLKSWIND  
FRANCE SAS**  
Centre Régional de Limoges  
Aéroport Limoges Bellegarde - 87 100 Limoges  
Tel: 05.55.48.38.97 Fax: 05.55.08.24.41

**LETTRE RECOMMANDÉE**

**PREUVE DE DÉPÔT  
A CONSERVER PAR LE CLIENT**

**ECOLOGIC**  
Priorité neutralité carbone  
laposte.fr/neutralitecarbone

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.  
Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.  
Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr).  
Pensez également à la **Lettre recommandée en ligne**, consultez [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr).

Figure 17 : Accusé réception de l'envoi du RNT de l'étude d'impact - Municipalité de Saint-Severin-sur-Boutonne

**En provenance de :**

~~Mairie de Saint-Severin-sur-Boutonne~~  
~~38, rue de la Haie~~  
~~17930 Saint-Severin-sur-Boutonne~~

SRZ VZ-HUZ SLI G03520 P10 - 09/21

Présenté / Avisé le : / /

Distribué le : / /

Je soussigné(e) déclare être

Le destinataire

Le mandataire

CNI / permis de conduire

Autre : .....

\* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

**RECOMMANDÉ : AVIS DE RÉCEPTION**

Numéro de l'AR : **AR 1A 198 521 7266 7**

06 BSN-PA 78 RNT

Renvoyer à **FRAB**

**VOLKSWIND FRANCE SAS**  
 Centre Régional de Limoges  
 Aéroport Limoges Bellegarde - 87 100 Limoges  
 Tel: 05.55.48.38.97 Fax: 05.55.08.24.41

**DESTINATAIRE**

~~Mairie de Saint-Severin-sur-Boutonne~~  
~~38, rue de la Haie~~  
~~17930 Saint-Severin-sur-Boutonne~~

SRZ VZ-HUZ SLI G03520 P10 - 09/21

**Les avantages du service suivi :**  
 Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.

**3 modes d'accès direct à l'information de distribution :**

- **Par SMS :** Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0.35 € TTC + prix d'un SMS).
- **Sur internet :** [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr) (consultation gratuite hors coût de connexion).
- **Par téléphone :**
  - Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.
  - Pour les professionnels, composer le 3634 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Date :            Prix :            CRBT :

Niveau de garantie :    16 €     153 €     458 €

**LA POSTE**

Numéro de l'envoi : **1A 198 521 7266 7**

**RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION**

06 BSN-PA 78 RNT

**EXPÉDITEUR**

**VOLKSWIND FRANCE SAS**  
 Centre Régional de Limoges  
 Aéroport Limoges Bellegarde - 87 100 Limoges  
 Tel: 05.55.48.38.97 Fax: 05.55.08.24.41

SRZ VZ-HUZ MPO G03520 P10 - 09/21

**Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.**  
**Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.**  
 Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr).  
 Pensez également à la **Lettre recommandée en ligne**, consultez [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr).

**ECOLOGIC**  
 Priorité neutre carbone  
 laposte.fr/neutralcarbone

**PREUVE DE DÉPÔT À CONSERVER PAR L'ÉMETTEUR**

Figure 18 : Accusé réception de l'envoi du RNT de l'étude d'impact - Municipalité de Villeneuve-la-Comtesse

**En provenance de :**  
~~Mairie de Villeneuve-la-Comtesse~~  
~~15 route Vaurouie~~  
~~13330 Villeneuve-la-Comtesse~~

Présenté / Avisé le : 26 / 09 / 2022  
 Distribué le : 26 / 09 / 2022

Je soussigné(e) déclare être  
 Le destinataire  
 Le mandataire

CNI / permis de conduire  
 Autre : .....

\* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée préalablement.

**RECOMMANDÉ :  
AVIS DE RÉCEPTION**

Numéro de l'AR : **AR 1A 198 521 7263 6**

06 BSN-PA 79 RNT

FRAB

**VOLKSWIND  
FRANCE SAS**  
 Centre Régional de Limoges  
 Aéroport Limoges Bellegarde - 87 100 Limoges  
 Tel: 05.55.48.33.97 Fax: 05.55.08.24.41

**DESTINATAIRE**

Mairie de Villeneuve-la-Comtesse  
 15 route Vaurouie  
 13330 Villeneuve-la-Comtesse

**Les avantages du service suivi :**  
 Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.

**3 modes d'accès direct à l'information de distribution :**

- **Par SMS :** Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS).
- **Sur internet :** [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr) (consultation gratuite hors coût de connexion).
- **Par téléphone :**
  - Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.
  - Pour les professionnels, composer le 3634 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Date :            Prix :            CRBT :

Niveau de garantie : 16 €  153 €  458 €

**LA POSTE**

Numéro de l'envoi : **1A 198 521 7263 6**

**RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION**

06 BSN-PA 79 RNT

**EXPÉDITEUR**

**VOLKSWIND  
FRANCE SAS**  
 Centre Régional de Limoges  
 Aéroport Limoges Bellegarde - 87 100 Limoges  
 Tel: 05.55.48.33.97 Fax: 05.55.08.24.41

Conserved ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.  
**Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.**  
 Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr).  
 Pensez également à la **Lettre recommandée en ligne**, consultez [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr).

**ECOLOGIC**  
 Priorité neutralité carbone  
 laposte.fr/neutralitecarbone

Figure 19 : Accusé réception de l'envoi du RNT de l'étude d'impact - Municipalité de Val-du-Mignon

**En provenance de :**  
Mairie de Val-du-Mignon  
Place Pierre Noireau  
39210 Val du Mignon  
77100 ZL

Présenté / Avisé le : 1 / 1  
Distribué le : 1 / 1

Je soussigné(e) déclare être  
 Le destinataire  
 Le mandataire  
 CNI / permis de conduire  
 Autre : .....

*Bouby*

\* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

**RECOMMANDÉ : AVIS DE RÉCEPTION**  
 Numéro de l'AR : **AR 1A 198 521 7265 0**  
 B6 BSN-PA 79 RUT  
 Renvoyer à **FRAB**

**VOLKSWIND FRANCE SAS**  
 Centre Régional de Limoges  
 Aéroport Limoges-Madame-Bellec - 87 100 Limoges  
 Tel: 05.55.48.38.87 Fax: 05.55.08.24.41

---

**DESTINATAIRE**

Mairie de Val-du-Mignon  
Place Pierre Noireau  
39210 Val du Mignon

**Les avantages du service suivi :**  
 Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.

**3 modes d'accès direct à l'information de distribution :**

- Par SMS :** Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS).
- Sur internet :** [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr) (consultation gratuite hors coût de connexion).
- Par téléphone :**
  - Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 18h.
  - Pour les professionnels, composer le 3634 (numéro non surtaxé) du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Date :                      Prix :                      CRB

Niveau de garantie : 16 €  153 €  458 €

**RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION**  
 Numéro de l'envoi : **1A 198 521 7265 0**

**EXPÉDITEUR**

**VOLKSWIND FRANCE SAS**  
 Centre Régional de Limoges  
 Aéroport Limoges-Madame-Bellec - 87 100 Limoges  
 Tel: 05.55.48.38.87 Fax: 05.55.08.24.41

Conservé ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.  
 Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.  
 Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr).

Pensez également à la **Lettre recommandée en ligne**, consultez [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr).

**ECOLOGIC**  
 Priorité neutre en carbone  
 laposte.fr/neutralcarbon

PREUVE DE DÉPÔT À CONSERVER PAR LE CLIENT